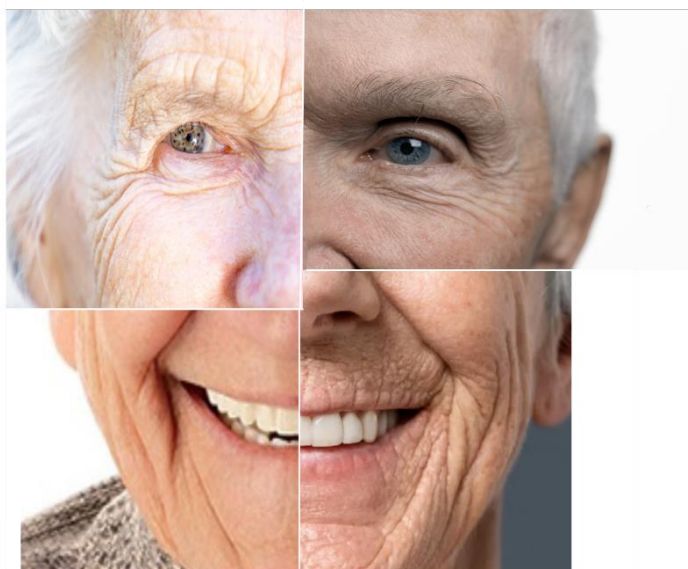


HAGES

Habitats &
Accompagnements
des Générations Seniors

RAPPORT DE GESTION 2024



Bienvenue dans
la société de longue vie

Avec le soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

 **plateforme**
du réseau seniors
Genève

 **fegems**
Membre

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION

Préambule	3
Mot de la Présidente	4
Mot de la Direction	5

2. CONTEXTE

2.1 Organisation	6-7
2.2 Partenaires	8
2.3 Objectifs	9-12

3. EVOLUTION DES PRESTATIONS

3.1 Soins	13-20
3.2 Socio-culturel	21-28
3.3 Hôtelier	29-30

4. SUPPORTS AUX PRESTATIONS

4.1 Prévention et sécurité	31
4.2 Finances et administration	32
4.3 Amélioration continue	33

5. L'ANNEE EN CHIFFRES

5.1 Bénéficiaires	34
5.2 Séjours	35-36
5.3 Prestations	36
5.4 Ressources humaines	37
5.5 Formations	38-39
5.6 Résultats financiers	40-41

1. INTRODUCTION

PREAMBULE

L'Association « Habitats et Accompagnements des Générations Seniors » (ci-après : HAGES) est une association sans but lucratif qui propose, aux générations seniors, diverses solutions d'habitats et d'accompagnements, adaptés et évolutifs, favorisant la meilleure qualité de vie possible et souhaitée. Dans ce cadre, l'HAGES assure l'exploitation de cinq entités, toutes situées à Lancy.

Habitat évolutif pour seniors de l'Adret (HEPS ADRET), concept intergénérationnel innovant, ouvert en 2020. L'HEPS de l'Adret est localisé dans le nouveau quartier de Pont-Rouge, voué à la philosophie du « Vivre Ensemble » ainsi qu'à un maintien à domicile le plus durable possible des seniors, ceci par le biais de prestations évolutives de proximité proposées par divers partenaires, dont trois entités de l'HAGES suivantes :

LIA ADRET

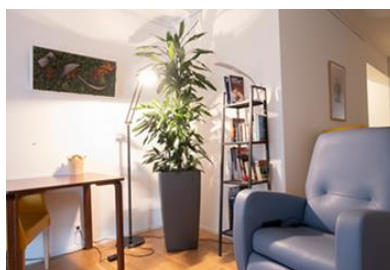
Logements
Intergénérationnels



155 logements, dont 28 studios pour étudiant.e.s et 119 appartements protégés pour seniors.

UATR ADRET

Unité d'Accueil
Temporaire de Répit



UATR de 8 lits pour le court séjour de seniors vivant à domicile.

OASD ADRET

Organisme d'Aide & Soins
à Domicile



Prestations à domicile évolutives, destinées aux locataires seniors de l'HEPS.

EMS de Lancy, composés des deux établissements médico-sociaux suivants :

EMS MOUILLES

Etablissement
Médico-Social



EMS de 78 lits, situé au-dessus du centre commercial de Lancy Centre et ouvert depuis 2010.

EMS VENDEE

Etablissement
Médico-Social



EMS de 65 lits, situé à proximité de la Rampe de Pont-Rouge et ouvert depuis 1991.

MOT DE LA PRESIDENTE

Dans quelques mois, des élections municipales auront lieu et auront une influence sur la composition de notre comité. En effet, les membres du comité sont les mêmes que ceux et celles du bureau de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées de Lancy (FCLPA). Mais auparavant, je vous présente le résumé des points clés concernant la situation actuelle de l'HAGES.

La visite des auditeurs de l'Etat de Genève a donné lieu à un rapport d'audit. Réalisé au premier semestre 2024, il souligne la bonne gestion de l'HAGES avec une direction attentive à la qualité des prestations et à l'organisation. Il est également relevé qu'un effort significatif est mené, à tous les niveaux de l'association, pour définir et mettre en place des valeurs éthiques centrées sur le bien-être des résidents et résidentes. Bien que six recommandations aient été émises, toutes ont été classées comme ayant une importance faible. Certaines recommandations ont déjà été traitées, tandis que les autres seront mises en œuvre d'ici le premier semestre 2025.

Par ailleurs, un grand changement nous attend : en effet, Monsieur Laurent Scheller, directeur, quittera son poste le 31 mai 2025 pour prendre une retraite bien méritée. Il va nous manquer ! Mais en 2024, nous avons mené une procédure de succession et avons choisi une femme, qui commencera à travailler à ses côtés le 1er avril 2025 pour assurer une transition fluide.

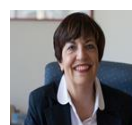
En outre, trois membres du comité, Messieurs Régis Larue, Claude Dupanloup et Marco Föllmi, quitteront leurs fonctions fin mai 2025. C'est avec le cœur lourd que je leur dis au revoir et mille mercis pour leur engagement si précieux ! Pour assurer une transition douce, nous avons cherché des successeurs avec des compétences identiques, et ces Messieurs siègent actuellement en tant qu'invités au comité. Il s'agit de Monsieur Stefan Müller, qui nous amènera les compétences techniques dont Monsieur Régis Larue a fait profiter l'association depuis de très nombreuses années ; Monsieur Serge Baehler, qui succédera à Monsieur Claude Dupanloup, nous aidera pour le domaine social, alors que Monsieur Jean-Daniel Reymond remplacera Monsieur Marco Föllmi avec ses connaissances en matière de gestion financière. Le futur est donc assuré. Je me réjouis de les accueillir, même si le départ d'anciens collègues, devenus des amis, m'attriste.

En dernier lieu, je mentionnerais le partenariat avec la Ville de Lancy. En effet, l'HAGES a établi un partenariat avec la Ville de Lancy pour la construction et la gestion d'un nouvel Habitat évolutif pour Seniors (HEPS) dans le quartier des Palettes, avec une ouverture prévue entre 2032 et 2035.

Cette situation met en évidence une période de transition pour l'association, avec des efforts continus pour maintenir une gestion efficace et éthique, tout en préparant l'avenir par des partenariats stratégiques.

Je remercie de tout cœur toutes les personnes qui se sont investies pour notre association, que ce soit le comité, la direction ou encore toutes les personnes sur le terrain qui permettent à nos seniors, de bien vivre leur troisième et quatrième âge.

Maria BERNASCONI
Présidente



MOT DE LA DIRECTION

Depuis le mois de juin 2023, la politique publique dédiée aux seniors et à la proche aidance est officiellement rattachée au Département de la cohésion sociale. Il est indéniable que le vieillissement de la population constitue l'un des plus grands défis sociétaux des années à venir. Afin de mieux y faire face, notre Département de tutelle, pour les établissements médico-sociaux (EMS), a mis en place un Service cantonal des seniors et de la proche aidance (SeSPA) auquel est rattaché un secteur spécifique des structures pour seniors (StS). Comme on le sait, toute stratégie efficace doit s'appuyer sur une réflexion approfondie. Si l'attention portée à la personne âgée est depuis longtemps au cœur des préoccupations et repose sur la dignité, l'autonomie et la participation active des seniors, force est de constater que les défis restent nombreux en ce qui concerne la reconnaissance des professionnels impliqués. Trop souvent, leur rôle reste sous-estimé alors même qu'il est central dans la mise en œuvre de cette politique. La reconnaissance des professionnels, le lien de partenariat, le respect du travail de chacun ainsi que le renforcement de la collaboration interdisciplinaire et l'adoption d'une posture d'écoute mutuelle sont des valeurs essentielles pour relever les enjeux liés au vieillissement de la population. Dans ce contexte, tant l'administration cantonale, les associations faîtières que les professionnels doivent renforcer leur partenariat pour être à même de répondre rapidement et efficacement aux besoins croissants de la population.

En 2025, plusieurs objectifs ambitieux attendent l'HAGES. Parmi eux, le lancement, d'une nouvelle prestation dédiée à la proche aidance, grâce à l'ouverture d'une unité d'accueil de proximité (UAP). Par ailleurs, avec la Ville de Lancy, l'HAGES est engagée dans le projet d'un nouvel Habitat évolutif pour seniors (HEPS). Cette collaboration prévoit l'ouverture d'un deuxième habitat évolutif pour seniors (HEPS), d'une crèche, d'une maison de quartier ainsi que d'un restaurant dans le futur plan localisé de quartier (PLQ) dit la « Boucle des Palettes ». L'objectif est de mutualiser ces espaces et d'assurer que les différentes structures envisagées puissent travailler en synergie. Ces infrastructures doivent être pensées comme « des passerelles » interconnectées et ouvertes, favorisant un environnement dynamique qui encourage la socialisation, le vivre ensemble et valorise chacun. Cette nouvelle structure devrait voir le jour à l'horizon 2032-2035.

Depuis quinze ans, nous avons partagé ensemble la direction de l'HAGES. Nous avons débuté par la gestion des EMS La Vendée et Les Mouilles avant d'élargir notre mission à l'HEPS avec son organisme d'aide et de soins à domicile (OASD) et son unité d'accueil temporaire de répit (UATR). Quinze années marquées par la complicité, la confiance et une collaboration fructueuse. Cependant, le moment est venu pour le soussigné de droite de prendre une retraite bien méritée au 31 mai prochain. Il laissera sa place à Madame Nathalie Vincent-Berthe que nous accueillons avec enthousiasme.

Pour terminer, nous profitons de remercier les seniors qui séjournent au sein de nos structures ainsi que leurs proches pour leur confiance. Nous remercions également les cadres pour leur engagement indéfectible, les services supports (RH, Qualité, Secrétariat de direction et formation) pour leur précieux travail ainsi que l'ensemble du personnel pour son engagement à toujours garantir des prestations de qualité et adaptées aux besoins de nos bénéficiaires.

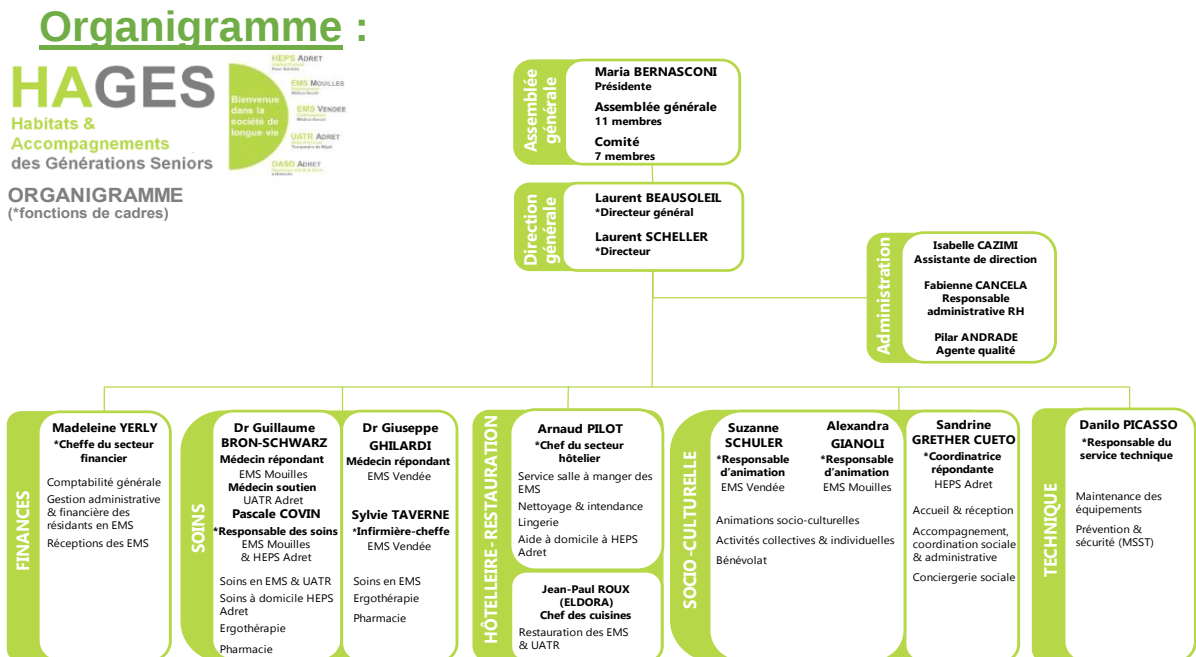
Nous profitons également de remercier la Présidente de l'HAGES, Madame Maria BERNASCONI, ainsi que les membres du Comité pour leur confiance et leur précieuse disponibilité et plus particulièrement Messieurs Régis Larue, Marco Föllmi et Claude Dupanloup qui nous quitteront également au 31 mai prochain après de très nombreuses années au service des seniors de notre commune.

Laurent Beausoleil
Directeur général

Laurent Scheller
Directeur

2. CONTEXTE

2.1 ORGANISATION



01.04.22

Organe dirigeant :

La gouvernance est assurée par une Assemblée Générale (AG), composée de 11 membres nommés au début de chaque législature et rééligibles. Cinq membres sont délégués en Comité pour la gestion des dossiers courants.

Les membres de l'AG, nommés pour la législature 2020-2025, sont :

Maria BERNASCONI*	Présidente
Salima MOYARD*	Vice-présidente
Régis LARUE*	Secrétaire
Armando COUTO	Membre
Thierry DEROBERT*	Membre
Claude DUPANLOUP*	Membre
Marco FÖLLMI*	Membre
Daniel HAUENSTEIN	Membre
Aurèle MÜLLER*	Membre
Michel VERGAIN	Membre
Thomas VOGEL	Membre

**membres du comité*

Monsieur Marco FÖLLMI est également le représentant de l'employeur au sein de la Fondation de Prévoyance PREVEMSS (www.prevemss.ch).

Direction et cadres :

Deux membres de la direction générale et huit cadres supervisent les diverses activités de l'HAGES :



01.04.24

Dans chacun des établissements, un médecin assure la supervision des soins :

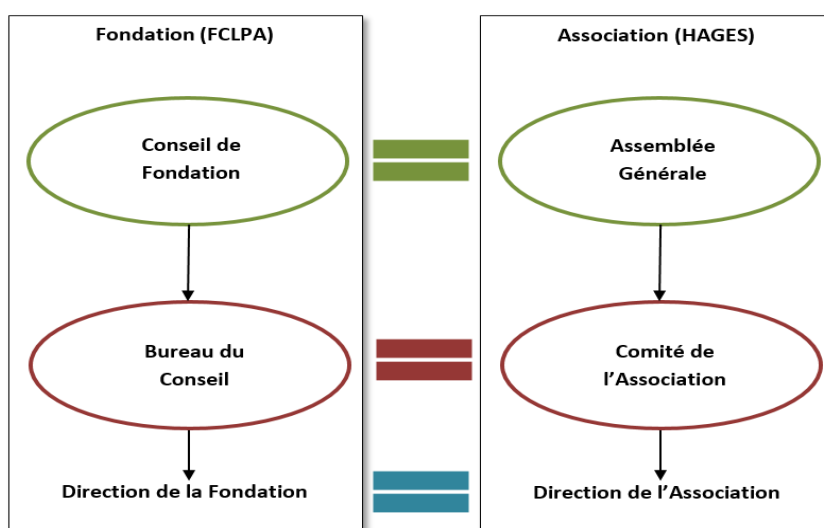
Dr. Guillaume BRON-SCHWARTZ

Médecin répondant à l'EMS Les Mouilles et médecin de soutien à l'UATR Adret

Dr. Giuseppe GHILARDI

Médecin répondant à l'EMS La Vendée

La structure et la composition des organes de l'HAGES et de la FCLPA, comme illustré ci-dessous, font qu'une notion de contrôle existe entre la FCLPA et l'HAGES :



Les membres de la gouvernance de l'Association HAGES et de la FCLPA, propriétaire des bâtiments exploités par l'Association, sont identiques.

2.2 PARTENAIRES

L'HAGES collabore de manière régulière avec notamment les partenaires suivants :

 Fédération genevoise des structures d'accompagnement pour seniors	L'HAGES est membre de la FEGEMS, organisme faîtier des structures genevoises d'accompagnement pour seniors. Le chef hôtelier de l'HAGES est membre du Conseil éthique de la FEGEMS.
 plateforme du réseau seniors Genève	L'HAGES est membre de la <i>Plateforme du réseau seniors Genève</i>. Le Directeur général de l'HAGES est nommé au Comité et préside la Commission Habitat Seniors (CHS).
 EMS Foyer Saint-Paul SA	La présidence du Centre d'ergothérapie du Foyer Saint-Paul est assurée par le directeur général de l'HAGES et les deux ergothérapeutes des EMS de Lancy sont affiliées au Centre.
 h e d s Haute école de santé Genève	La responsable des soins de l'EMS Les Mouilles et de l'Adret collabore avec l'HEdS à l'animation des volées « <i>soins palliatifs</i> », organisées par la FEGEMS. L'infirmière ressource en soins palliatifs de l'EMS Les Mouilles collabore avec la FEGEMS notamment dans le cadre de la formation.
 agic Association Genevoise des Infirmiers Chefs des EMS	L'infirmière-chef de l'EMS La Vendée siège au sein du Comité de l'AGIC (Association genevoise des infirmier.ière.s-chef.fe.s).
 palliative genève ensemble compétent	L'infirmière ressource en soins palliatifs de l'EMS Les Mouilles est membre de « Palliative Genève » qui est une association, dont le but est notamment de favoriser l'accès aux soins palliatifs pour toutes les personnes qui en ont besoin quel que soit leur lieu de vie et leur âge.
 eldora	La société Eldora SA assure la gestion de la restauration des EMS de Lancy ainsi que de l'UATR de l'Adret.
 Crèche Pont-Rouge ADRETISSIMO Cuisine du soleil & spécialités à emporter Centre Santé Lancy-Pont-Rouge physiothérapie de l'adret fondation ensembles	Les partenaires suivants ont signé, avec la FCLPA (Fondation communale pour le logement des personnes âgées à Lancy), propriétaire des bâtiments de l'HEPS de l'Adret, une charte de partenariat et du Vivre Ensemble à l'Adret. Ils collaborent avec l'HAGES : crèche Pont-Rouge, restaurant « Adretissimo », centre de santé Lancy-Pont-Rouge, centre de physiothérapie de l'Adret, Lavorent, l'épicerie et Fondation Ensemble.

En tant que membre de la FEGEMS, l'HAGES participe à de nombreux projets en partenariat avec l'Etat et/ou d'autres membres du réseau de soins.

L'HAGES est également signataire de la charte de collaboration des partenaires du réseau de soins.

2.3 OBJECTIFS

Objectifs 2024 :

1. Modernisation de l'infrastructure informatique :

Le projet de modernisation de l'infrastructure informatique, débuté en 2023, s'est achevé cette année par une accentuation des mesures de sécurité auprès des postes de travail, par le biais de la création d'un compte individuel pour chacun des utilisateurs.trices, et par la mise en place d'un principe d'identification par biométrie pour le personnel soignant et les autres postes jugés sensibles.

2. Formation continue en faveur du personnel soignant de l'EMS Les Mouilles :

Afin de renforcer l'esprit d'équipe et la bienveillance entre collègues, chacune des équipes de soignant.e.s se retrouve pour réfléchir à son fonctionnement et évaluer le niveau d'engagement de ses membres. L'objectif est d'établir des « chartes d'équipe ».

Cet objectif est atteint.

3. Mise en place d'une collaboration avec une pharmacienne clinicienne pour nos deux établissements médico-sociaux (Les Mouilles et La Vendée) :

En partenariat avec notre pharmacie, nous avons mis en place l'intervention d'une pharmacienne clinicienne afin de réduire la polymédication auprès de nos 143 résident.e.s.

Cet objectif est atteint.

4. Engagement de l'HAGES dans le programme « Eco21 » afin de réduire les consommations d'énergie grâce à des solutions simples, rapides et concrètes ainsi qu'une mise en place d'un plan de mobilité :

Accompagné par un bureau d'ingénieurs-conseils et en partenariat avec les SIG, le service technique évalue l'efficacité énergétique des deux établissements médico-sociaux afin de répondre aux objectifs du plan d'action Eco21 et d'être certifié Eco21.

Cette évaluation est toujours en cours et l'objectif mis en place en 2024 se poursuit en 2025.

5. Mise en place d'une formation en « Sonothérapie » pour un groupe de soignant.e.s à l'EMS Les Mouilles :

La Sonothérapie se pratique avec l'utilisation de bols chantants tibétains pour produire des sons et des vibrations thérapeutiques.

Six collaboratrices et collaborateurs ont été formés et assurent cette prestation.

6. Mise en place de prestations de proximité dans une dynamique d'accueil de jour à l'EMS La Vendée :

Le projet a été mis en place avec la collaboration de notre faïtière (La FEGEMS) et en partenariat avec le Département de la cohésion sociale. Le projet démarre le 13 janvier 2025 à l'EMS La Vendée.

7. Mise en valeur des repas en textures modifiées :

L'alimentation en textures modifiées est une solution adaptée à certain.e.s résident.e.s souffrant de troubles divers et variés (démence, mastication, déglutition).

Cet objectif n'est pas encore atteint, il ne donne pas encore entière satisfaction, toutefois, il se poursuit en 2025.

8. Rénovation du salon de coiffure à l'EMS La Vendée :

Les travaux sont terminés, le nouveau salon est en fonction et donne entière satisfaction.

9. Engagement d'un.e apprenti.e en intendance :

Après l'engagement d'une apprentie, qui a décidé de mettre fin à son contrat, un nouvel apprenti a été engagé dans le secteur socio-hôtelier.

10. Changement complet du système de téléphonie :

La centrale téléphonique ainsi que les équipements seront remplacés par une solution plus moderne. Le personnel soignant sera équipé de smartphones, ce qui permettra notamment un accès direct au dossier informatisé du résident (DIR). Le personnel sera également atteignable sur tous les sites de l'HAGES.

Cet objectif a été reporté pour 2025.

Objectifs 2025 :

1. Engagement de l'HAGES dans le programme « Eco21 » afin de réduire les consommations d'énergie grâce à des solutions simples, rapides et concrètes ainsi qu'une mise en place d'un plan de mobilité :

Accompagné par un bureau d'ingénieurs-conseils et en partenariat avec les SIG, le service technique évalue l'efficacité énergétique des deux établissements médico-sociaux afin de répondre aux objectifs du plan d'action Eco21 et d'être certifié Eco21.

Cette évaluation est toujours en cours et l'objectif se poursuit en 2025.

2. Evaluation de la mise en place de prestations de proximité dans une dynamique d'accueil de jour à l'EMS La Vendée :

Le projet démarre le 13 janvier 2025 à l'EMS La Vendée et pendant les six premiers mois, il sera évalué. L'évaluation sera partagée avec notre faîtière (La FEGEMS) ainsi que le Département de la cohésion sociale.

3. Formation interdisciplinaire à l'EMS La Vendée : accompagner des personnes âgées souffrant de démence :

Tout au long de l'année, tout le personnel de l'EMS La Vendée suivra une formation intra-muros. Trois groupes interdisciplinaires de 20 personnes suivront deux journées consécutives de formation, puis une ½ journée un mois plus tard. Cette formation est organisée par notre association faîtière, la FEGEMS.

4. Mise en valeur des repas en textures modifiées :

L'alimentation en textures modifiées est une solution adaptée à certain.e.s résident.e.s souffrant de troubles divers et variés (démence, mastication, déglutition).

Cet objectif est reconduit en 2025.

5. Changement complet du système de téléphonie :

La centrale ainsi que les équipements de téléphonie seront remplacés par une solution plus moderne. Le personnel soignant sera équipé de smartphones permettant notamment un accès direct au dossier informatisé du résident (DIR). Le personnel sera également atteignable sur tous les sites de l'HAGES. Cet objectif sera finalisé durant le premier semestre 2025.

6. Remplacement des grandes serviettes en papier par des serviettes en tissu dans les deux EMS :

Les serviettes en tissu sont plus agréables pour les résident.e.s. Elles sont plus douces et plus confortables que celles en papier. Elles seront perçues comme des accessoires de qualité contrairement aux serviettes en papier jetables qui peuvent rappeler un environnement médicalisé. De plus, les serviettes en tissu, réutilisables après lavage, réduisent considérablement les déchets.

Ce changement contribue à créer un environnement plus chaleureux et respectueux, favorisant le bien-être et l'estime de soi des résident.e.s.

7. Changement de tout le linge de lit de l'EMS La Vendée :

Nous allons intégrer deux collections de linge de lit, dont une bicolore (une couleur par face), ce qui permettra de laisser le choix aux résident.e.s pour leur linge de lit qu'ils.elles souhaitent dans leur chambre. Ils.elles pourront choisir à chaque réfection de leur lit.

8. G'Evolve : nouveau projet de réforme du système d'évaluation et de rémunération au sein de l'Etat de Genève :

Depuis 1998, les fonctions de travail au sein des EMS n'ont pas été revues. Conformément à la CCT (convention collective de travail) du secteur, les fonctions au sein des EMS doivent se conformer au service des évaluations des fonctions de l'Etat de Genève (SEF). Depuis plus de vingt ans, le Conseil d'Etat genevois repousse la réactualisation des fonctions en justifiant de grandes réformes à venir. Nous avons connu le projet SCORE, qui a été abandonné, et, maintenant, on nous dit de patienter car un nouveau projet a été mis en place, il se nomme : G'Evolve ! Au vu de l'évolution des métiers, la réforme du système de rémunération de l'Etat de Genève est une nécessité attendue depuis trop longtemps déjà, espérons que cette nouvelle réforme aboutira.

Dans le courant du mois de juin, l'HAGES sera donc auditionnée dans le cadre de la réévaluation des différentes fonctions exercées au sein de ses structures.

9. Pérennisation du label pour la prise en charge de la douleur :

Le label de qualité pour la prise en charge de la douleur comme 5^{ème} signe vital doit être renouvelé cette année au sein de l'EMS Les Mouilles.

Un audit sera effectué par l'Association internationale ensemble contre la douleur (AIECD).

10. Réalisation des plans d'action pour répondre aux recommandations formulées par le SAI :

Suite au rapport établi par le Service d'audit interne de l'Etat (SAI) dans le cadre de son audit réalisé en 2024 auprès de l'HAGES, des plans d'action sont prévus en réponse aux 6 recommandations émises, toutes classifiées dans un niveau d'importance faible.

11. Faciliter les moyens de paiement au sein de nos cafétérias :

Nous allons étudier la possibilité d'installer TWINT et/ou un terminal pour les cartes de crédit au sein des cafétérias de nos deux établissements médico-sociaux.

12. Changement au niveau de la direction générale :

Après plus de 15 ans en tant que directeur de l'HAGES, Monsieur L. Scheller fera valoir son droit à la retraite au 31 mai. Afin d'assurer une passation du poste dans les meilleures conditions possibles, dès le 1^{er} avril, nous accueillerons une nouvelle directrice.

13. Nouveau responsable du service technique :

Dans le cadre du départ à la retraite de Monsieur D. Picasso, qui assurera ses fonctions jusqu'au 31 décembre 2025, la direction générale a décidé de recruter une personne pour lui succéder. Monsieur D. Picasso est en fonction depuis plus de 22 ans ! Nous avons également pris en compte les départs au 31 mai 2025 de notre directeur et du membre du comité répondant des infrastructures.

Un nouveau responsable technique a donc été désigné afin d'assurer la continuité du service. Cette personne commencera en tant qu'adjoint dès le 1^{er} mai 2025 et reprendra ensuite la conduite du service technique.

14. Prestataires externes : une nouvelle podologue :

Cette année, l'HAGES aura le plaisir d'accueillir une nouvelle podologue en tant que prestataire externe qui assure des prestations en faveur des personnes domiciliées dans les EMS La Vendée et Les Mouilles.

Cette prestation est importante dans le maintien de la qualité de vie des personnes âgées. La podologue assure, entre autres, la prévention des complications liées aux pieds.

15. Nouvel engagement des EMS La Vendée et Les Mouilles en faveur du dispositif « Auxiliaires d'accompagnement » :

Sous la conduite de la FEGEMS, les secteurs des soins et de l'intendance des EMS La Vendée et Les Mouilles vont assurer une nouvelle fois la formation de deux volées. L'objectif de cette formation qualifiante est d'apprendre les différentes activités en lien avec le service hôtelier ou le service des soins au sein de l'établissement médico-social.

L'auxiliaire d'accompagnement participe pleinement à l'accompagnement interdisciplinaire du.de la résident.e et au respect de la philosophie d'accompagnement.

3. EVOLUTION DES PRESTATIONS

3.1 SOINS

« Dans les soins... on maintient toujours le cap ! »

Soins en EMS

Suite à la modification de la loi sur la santé (LS12423) et du règlement sur les professions de la santé (K30201), l'Office cantonal de la santé (OCS) a émis une circulaire relative au concept de délégation.

Cette circulaire a nécessité une formation spécifique pour tous les auxiliaires de soins de l'HAGES, soit par le biais de notre Fédération faitière (FEGEMS) pour les EMS, soit par le biais de l'OrTra santé-social pour les aides-soignant.e.s travaillant dans l'Organisme d'aide et de soins à domicile (OASD) de l'Adret.

Cette formation est axée sur des soins techniques et précis, comme l'administration des médicaments, les bandages de contention et les bilans hydriques.

Des procédures ont été proposées par la FEGEMS et par le groupement des soins à domicile privé qui nous ont permis de remettre à jour nos concepts institutionnels.

Pour terminer, conformément à la directive de l'Office cantonal de la santé (OCS), une infirmière s'est formée afin de devenir répondante HPCI (Hygiène, prévention et contrôle de l'infection). Elle participe à la surveillance et à la prévention des infections en milieu de soins tout en étant garante des bonnes pratiques dans les équipes de proximité.

EMS La Vendée

Cette année 2024, deux inspectrices de l'Office cantonal de la santé ont effectué une visite complète de l'établissement. Elles ont visité tout le bâtiment et ont pu observer les différents secteurs. Suite à cette visite, un concept éthique a été rédigé pour les établissements de l'HAGES afin de compléter les documents existants. D'autres procédures ont également été mises à jour. Aucune déviation critique n'a été observée et les résident.e.s ont mis en évidence la bienveillance, le respect et l'empathie du personnel ainsi que le respect de leur liberté, point important pour eux.elles.

Depuis plusieurs années nous observons que les résident.e.s entrent en EMS de plus en plus tardivement par rapport à leur état de santé physique et psychique. La situation s'est vraiment accentuée cette année avec une augmentation très nette de la charge de travail pour les soignant.e.s (infirmier.ière, assistant.e en soins et santé communautaire (ASSC) et aide-soignant.e). Les minutes soins en sont le reflet et n'ont jamais été aussi élevées. Les équipes des soins ont été renforcées, notamment les week-end pour y faire face. Nous continuerons à renforcer les équipes soignantes selon les besoins (secteur infirmier notamment) afin d'éviter un épuisement professionnel et de fournir des prestations de qualité aux résident.e.s.

Il est également important de continuer à former le personnel pour suivre l'évolution des pathologies de nos résident.e.s et de répondre aux nouvelles normes. Plusieurs membres du personnel ont bénéficié de formations courtes : formation des plaies pour les infirmières et ASSC, intégration des nouveaux collaborateurs, massages, dispensation des médicaments, etc.

L'aide-soignante formée GAPA (gestes et activation de la personne âgée) continue de former tous les nouveaux membres du personnel sur deux jours et tout le personnel bénéficie d'une journée de suivi.

L'infirmière ressource en soins palliatifs apporte ses compétences dans les situations de fin de vie et veille à mettre en place un projet de soins anticipés en collaboration avec ses collègues infirmières et les médecins. Elle dispense plusieurs formations dans l'année, notamment une séance sur les soins palliatifs pour les collaborateurs.trices de tous les secteurs. Des ateliers sont également organisés tout au long de l'année pour tout le personnel sur différents sujets, par exemple, les soins de bouche.

Cette année, une infirmière a obtenu un CAS HES-SO en évaluation clinique. Cela nous permettra d'améliorer la prise en soins de nos résident.e.s dans les situations qui se complexifient de plus en plus. Elle aura également pour mission de développer les évaluations cliniques auprès des infirmières de l'établissement, de retravailler sur les transmissions ciblées et les différentes échelles d'évaluation dans les soins.

Nous essayons aussi de poursuivre notre collaboration avec les médecins traitants que les résident.e.s avaient au domicile, étant donné que lesdits médecins connaissent déjà bien les problèmes médicaux de leur patient. Actuellement, en plus du Docteur Giuseppe Ghilardi, médecin répondant de l'EMS La Vendée, nous avons une vingtaine de médecins extérieurs.

L'EMS La Vendée continue son rôle de formateur auprès de nombreux stagiaires venant de différents horizons. Depuis quelques années, l'établissement participe à la formation des auxiliaires d'accompagnement, un dispositif destiné aux personnes de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et de l'Hospice général. Cette année, nous avons participé à un projet pilote, en collaboration avec la FEGEMS, qui a effectué un partenariat avec ACCES II (école accueillant des élèves migrants), et nous avons accueilli cinq jeunes personnes en formation pour l'obtention du certificat d'auxiliaire d'accompagnement. La formation reste la même mais avec un public très différent.

Les deux praticiennes formatrices de l'EMS La Vendée continuent leur travail auprès des différents étudiants : recrutement, suivi et évaluation, sans oublier l'encadrement ainsi que le soutien du personnel soignant. Au vu du nombre de stagiaires accueillis, cette activité devient de plus en plus chronophage et les deux infirmières ont plusieurs jours par mois dédiés à cette activité.

En 2024, plusieurs axes d'amélioration ont été envisagés et nous continuerons sur l'année 2025 dans ce sens.

EMS Les Mouilles

Au sein de l'EMS Les Mouilles, nous avons vacciné contre la COVID-19 ainsi que contre la grippe saisonnière. Plus de 60% des résident.e.s ont été vacciné.e.s autant pour la COVID-19 que pour la grippe.

Notre médecin répondant, le Docteur Guillaume BRON, a remobilisé, en 2024, l'importance de la prise en soins de la douleur lors d'une séance avec les infirmières et les aides en soins et santé communautaire (ASSC).

Au cours de cette année, nous avons choisi de développer l'évaluation et l'analyse des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD), ceci en lien avec une population de plus en plus croissante présentant ces troubles et obligeant le personnel à adapter sa prise en soins. Le Docteur Guillaume BRON a participé, validé et soutenu cette démarche.

Les aides-soignant.e.s ont pu être formé.e.s à l'évaluation de la confusion aigüe afin de pouvoir transmettre rapidement à l'infirmière les changements de comportements significatifs et inhabituels chez un.e résident.e.

Nous avons accueilli, pour la première fois en 2024, une volée d'auxiliaires d'accompagnement (AA), projet supervisé par l'infirmière-cheffe adjointe et en collaboration avec la FEGEMS, notre faitière.

Sur les cinq personnes retenues, quatre ont souhaité poursuivre leur apprentissage dans le service des soins. Cette expérience a rencontré un vif intérêt au sein de l'EMS Les Mouilles et sera reconduite en 2025.

Le 9 juillet 2024, l'OCS a procédé à son inspection annuelle, dont sa visite était axée sur la prise en soins des personnes souffrant de troubles neurocognitifs. Les inspectrices ont relevé le travail accompli concernant cette thématique et la volonté de l'établissement de renforcer l'expertise des équipes dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles neurocognitifs. Les infirmières spécialisées qui ont effectué la visite ont également pu contacter des représentants thérapeutiques qui leur ont fait part de leurs satisfactions et de la mise en avant de la bienveillance du personnel au sein de l'EMS.

Une collaboration toujours plus étroite avec notre partenaire de la pharmacie Bandol, grâce aux analyses en inter-pro des traitements des résident.e.s afin d'optimiser leurs effets et leurs diminutions.

Le groupe de réflexion « *Démence et troubles cognitifs* », animé par l'infirmière ressource Démence, a réalisé un gros travail sur l'évaluation plus systématique des symptômes comportementaux et psychologiques chez les personnes atteintes de démence. En vue de soutenir notre infirmière ressource, une coach de la Haute école de santé de Genève (HEdS) a été mandatée afin de permettre la réalisation d'une procédure et le démarrage d'analyses de situation en interdisciplinarité.

Le projet d'Art Thérapie « Ferdinand », mené avec le service socioculturel et en collaboration avec le musée d'art et d'histoire, a pris son envol en 2025 : ce dernier propose des séances d'art thérapie aux résident.e.s atteint.e.s de la maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs. En explorant des œuvres d'art, les résident.e.s explorent leur propre histoire et renforcent les liens avec les autres résident.e.s, les soignant.e.s et leurs proches.

Le groupe interdisciplinaire en « *soins palliatifs et douleur* » a toujours une excellente dynamique et a réalisé les travaux ci-dessous tout au long de l'année :

- Réalisation de la suite du film de « *Palliative Genève sur les soins palliatifs en EMS* » par l'accompagnement post mortem d'une de nos résidentes.
- Journées bien-être pour les résident.e.s et les collaborateurs.trices ;
- Mise en place d'ateliers d'art thérapie pour les résident.e.s sur le thème « *Les couleurs de ma vie* » et la création de cartes pour les enfants hospitalisés.
- Ateliers d'examen clinique d'entraînement pour les infirmières, supervisés par notre infirmière ressource en soins palliatifs (IRSP).
- Ateliers pour apprendre au personnel des soins à recueillir les valeurs les plus importantes chez les résident.e.s en utilisant le jeu de cartes.



Enfin, ces deux groupes interdisciplinaires ont aussi axé leur travail sur la réalisation d'une 3^{ème} « *Journée portes ouvertes* » qui s'est tenue le 17 novembre 2024, sur le thème : « *Quand les bonnes pratiques guident l'accompagnement* ». Durant cette journée de formation pour les collaborateurs et collaboratrices, et d'échanges pour les familles et proches, il a été mis en avant l'importance du recueil des désirs et souhaits du/de la résident.e dès son arrivée et tout au long de son séjour, par le biais de mini ateliers de présentation, de documents utilisés et surtout d'échanges.



Nos deux infirmières ressources (soins palliatifs et Démence) ont proposé une nouvelle fois des séances autour de la prise en soins de la douleur pour tous les secteurs.

Afin de toujours améliorer la qualité de vie des personnes que nous accompagnons, un nouveau projet a débuté cette année avec la formation de soignant.e.s à la Sonothérapie. Les groupes soignants formés ont débuté leur séance en individuel auprès des résident.e.s et des effets relaxants ont pu être visualisés auprès de ces derniers.ières.

Notre infirmière, formée en préparation d'aromathérapie, a pu lancer deux nouveaux traitements, un sirop pour la toux et un spray pour apaiser les angoisses nocturnes « *Zen spirit* ».

Le personnel infirmier a débuté l'utilisation du nouveau « *recueil de données soins* » à l'entrée, basé sur l'examen clinique infirmier. Pour maintenir un bon niveau d'analyse des infirmiers.ères en soutien, notre infirmière ressource en soins palliatifs a proposé des ateliers d'entraînement tout au long de l'année 2024 et qui vont se poursuivre sur 2025.

Soins à domicile

L'année 2024 maintient une stabilité dans le soutien apporté aux locataires pour divers types d'accompagnement, qu'il s'agisse de la préparation des repas, des soins de base ou des soins techniques. Les indicateurs de performance révèlent des variations d'activité qui fluctuent selon les mois. Certaines personnes bénéficient de soins depuis l'ouverture de l'HEPS de l'Adret.

Le cabinet de physiothérapie continue d'intervenir régulièrement et nous collaborons étroitement avec l'ergothérapeute de l'HAGES, Madame Régine Colin.

Des séances pluridisciplinaires ont largement contribué au maintien à domicile, grâce à une mutualisation des compétences et des échanges visant à répondre aux besoins des bénéficiaires et de leur entourage.

Le partenariat avec Madame Sandrine Grether, coordinatrice répondante de l'HEPS de l'Adret, permet de coordonner le savoir-faire de chaque service afin d'offrir des prestations complètes.

Les soignants continuent d'intervenir quotidiennement au sein de la Fondation Ensemble et le partenariat se déroule avec stabilité et bienveillance.

La collaboration s'étend également à des institutions de proximité, telles que la pharmacie Medbase et le centre médical Medbase de Pont-Rouge.

Enfin, les échanges et la coopération avec le centre médical Arsanté, situé dans l'HEPS de l'Adret, se poursuivent activement et régulièrement. Nous travaillons en bonne collaboration avec ces derniers.

Soins en UATR

L'UATR de l'Adret connaît un rythme de croisière plutôt stable avec un taux de remplissage de 90%. Depuis 2022, l'UATR de l'Adret a augmenté son nombre de séjours.

Cette année, les entrées provenaient de :

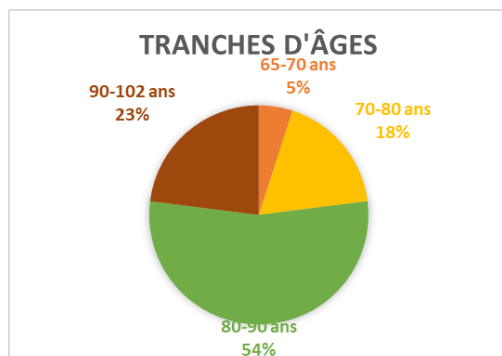
- 129 personnes du domicile
- 11 personnes de cliniques ou des HUG.

Nous avons donc accueilli au total 140 personnes.

Vingt-quatre personnes sont revenues pour des séjours réguliers sur l'année.

Quelques personnes reviennent même depuis 2022 ! Cela est, pour nous, un bon indicateur de satisfaction de l'accompagnement apporté par l'équipe de soins. La durée de séjour est de 18 jours. En 2023, elle était de 21 jours.

Six locataires de l'HEPS de l'Adret, contre cinq en 2023, sont venus faire un séjour à l'UATR de l'Adret. Ces derniers bénéficiaient déjà de soins à domicile par notre équipe, dont certains de manière soutenue. Leur séjour faisant suite à une hospitalisation ou à celle de son proche aidant.



Les visites médicales ont pu être assurées par les médecins traitants des résident.e.s et par le Docteur G. Bron dans le cadre de son rôle de médecin de soutien. La part de fréquentation des femmes et des hommes est égale. 57 femmes et 57 hommes ont été accueillis sur l'année. La résidente la plus âgée avait 102 ans et la plus jeune 68 ans. La tranche d'âge la plus représentée se situe entre 80 et 90 ans.

Les missions suivantes de l'UATR de l'Adret ont pu être remplies tout au long de cette année :

- accueillir des personnes temporairement lors de l'absence d'un proche ;
- renforcer l'autonomie d'une personne vivant seule à domicile ;
- permettre une première étape avant une entrée dans une institution médico-sociale.

L'UATR a régulièrement accueilli des personnes avec des troubles cognitifs avancés. Une fin de vie à l'UATR de l'Adret a pu être accompagnée en lien avec le projet de la personne qui était aussi locataire de l'HEPS de l'Adret. La mission de l'HEPS est ainsi complète.

Elle a permis de respecter les volontés de la personne : être entourée de ses proches dans un environnement connu et choisi.

Les enquêtes de satisfaction de l'UATR soulignent la qualité des soins prodigués et l'accompagnement de l'équipe soignante avec des commentaires très positifs.



Quant aux animations qui ont lieu au sein de l'UATR ou dans les locaux de l'HEPS de l'Adret, celles-ci se déroulent en fin de matinée et dans l'après-midi. Les deux aides en soins et accompagnement (ASA) du service établissent le programme chaque semaine et gèrent le matériel nécessaire.

Des « cafés discussions » avec les locataires ont lieu chaque mois et le nombre de participants est variable. Ces « cafés discussions » permettent de créer du lien et offrent une rencontre entre les résident.e.s de l'UATR de l'Adret et les locataires de l'HEPS de l'Adret. Les sujets abordés sont en fonction des envies du groupe.

Des rencontres avec la crèche de Pont-Rouge ont aussi pu se développer. En effet, un mardi par mois, nos aides en soins et accompagnement (ASA) accompagnent les résident.e.s de l'UATR de l'Adret pour une rencontre avec la crèche. La crèche propose l'activité et le groupe s'adapte. Lors de la dernière rencontre, les enfants avaient réalisé un spectacle avec des chansons et avaient ensuite échangé autour du thème de « l'Escalade » avec les résident.e.s et cassé la marmite ensemble.



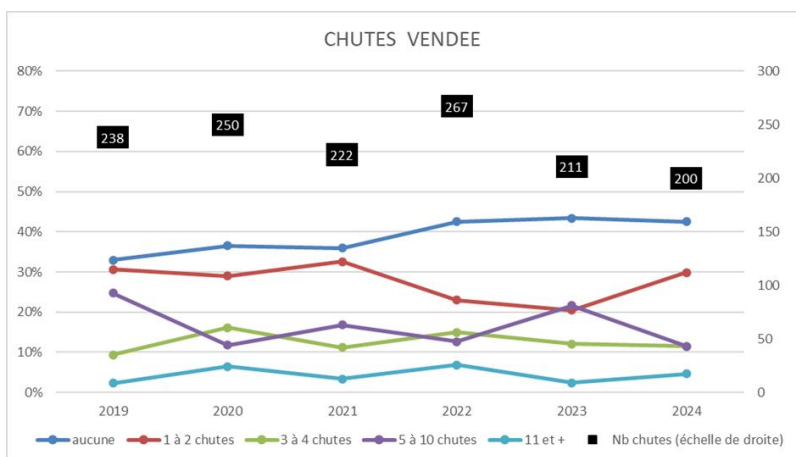
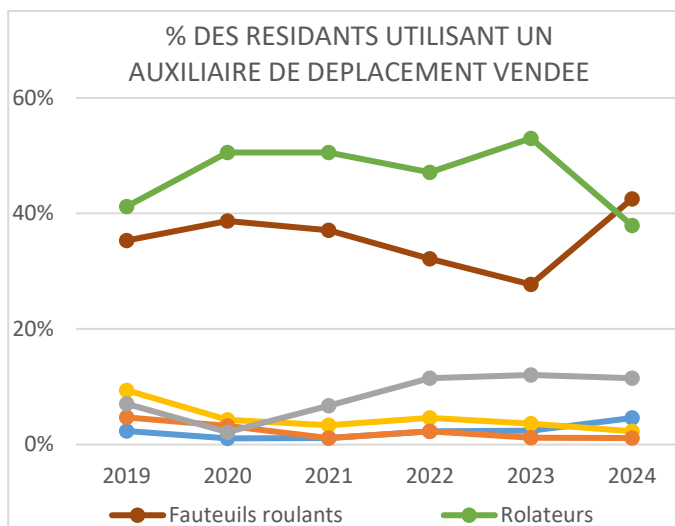
La terrasse est toujours autant appréciée lors des beaux jours, surtout pour servir le dîner à l'extérieur.

Ergothérapie

EMS La Vendée

Cette année, nous constatons une augmentation du nombre de résident.e.s utilisant un fauteuil roulant, accompagnée d'une baisse proportionnelle du nombre de résident.e.s se déplaçant avec un rolateur.

En effet, contrairement aux années précédentes où la majorité des nouveaux.elles résident.e.s se déplaçaient à pied, cette année, la moitié des résident.e.s arrivé.e.s au cours de l'année étaient déjà en fauteuil roulant à leur entrée, en raison d'un état de santé très diminué.

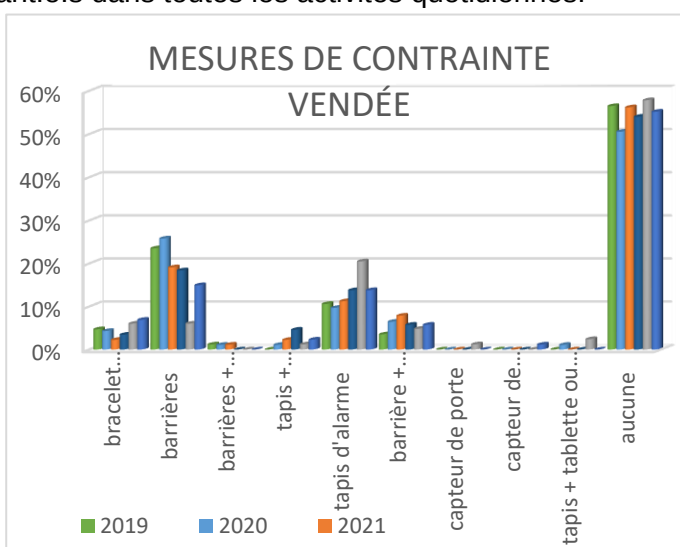


Cette situation nous pousse à renforcer nos efforts en matière de prévention des chutes, en étroite collaboration avec les physiothérapeutes, dont l'expertise est de plus en plus sollicitée. Nous poursuivons également nos séances de gymnastique hebdomadaires axées sur l'équilibre et la prévention des chutes. Chaque incident et encore plus les situations de chutes multiples

sont analysées selon un processus en trois étapes inspirées de l'algorithme STEADI*. De plus, la formation GAPA (Geste et Activation de la Personne Agée), dispensée annuellement à l'ensemble du personnel soignant par notre personne ressource, incite le personnel soignant à encourager la participation active des résident.e.s dans toutes les activités quotidiennes.

Le maintien de la mobilité des résident.e.s constitue la mesure de prévention des chutes la plus efficace. Cependant, il peut parfois s'avérer nécessaire d'instaurer en parallèle une mesure de contrainte.

Cette année, 45 % des résident.e.s ont été concerné.e.s par la mise en place d'une mesure de contrainte, un pourcentage qui demeure stable. Ces mesures font l'objet d'une réévaluation régulière afin d'être levées dès que cela est possible. En moyenne, la durée de mise en place d'une contrainte cette année a été d'un peu plus de sept mois.



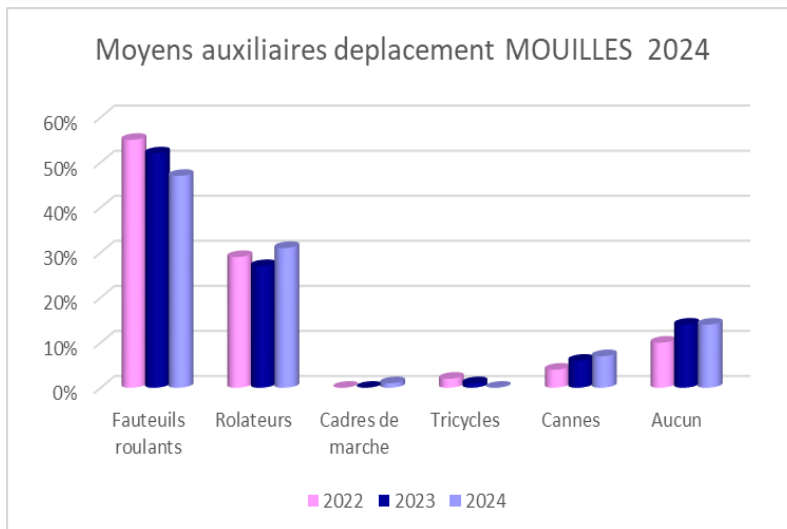
* Resource Algorithm for Fall Risk Screening, Assessment, and Intervention

EMS Les Mouilles

Stimuler, augmenter et préserver les capacités de marche et/ou de déplacement autonome de notre population reste au cœur de nos préoccupations au cours de leur séjour. Les moyens auxiliaires principaux restent les fauteuils roulants et les rolateurs à 4 roues.

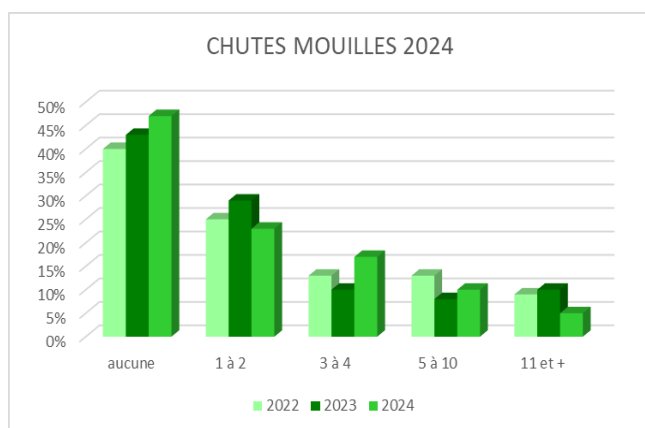
Les cadres de marche restent peu utilisés pour préserver la marche sur de petits parcours ou en début de rééducation post fracture. Pour mener à bien cette rééducation, nous avons investi dans un nouveau moyen auxiliaire : le déambulateur « WALKER TAURUS ».

Volumineux donc rassurant, avec des appuis antébrachiaux permettant plus de décharge du poids du corps sur les avant bras, réglable en hauteur (donc adaptable à toutes les personnes quelque soient leur taille et leur corpulence). Il nous a permis d'obtenir de bien meilleurs résultats, notamment chez les personnes atteintes de troubles cognitifs qui, plus que les autres, ont besoin d'un support physiquement conséquent pour être rassurées et oser recommencer à marcher.



Il nous permet aussi de continuer à faire marcher des personnes avec des pathologies très lourdes et qui ont besoin d'appuis très importants. C'est aussi un moyen auxiliaire qui se déplace facilement d'un étage à l'autre.

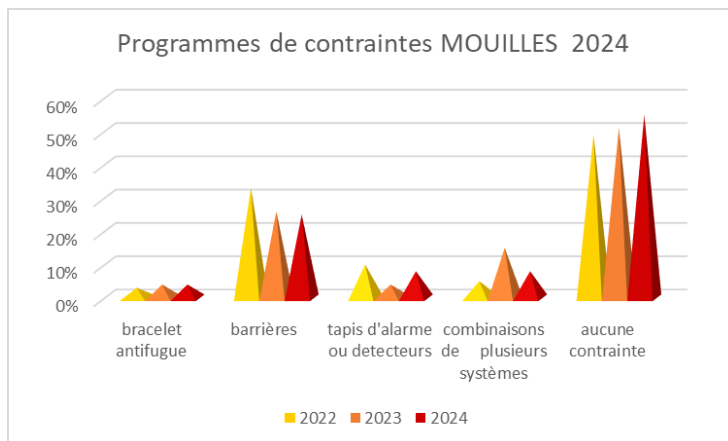
Nous continuons le renouvellement des fauteuils roulants et notamment des versions dites « RELAX » ou « CONFORT ». Ce sont des modèles dont l'assise et le dossier sont inclinables, qui s'adressent à ceux qui n'ont plus la capacité de marcher ni de participer à leur transfert. Ce type de fauteuil permet le bon positionnement en fonction des activités (repas, animations, sieste, etc.) tout le long de la journée et contribue à la prévention de la douleur, d'escarre et participe au confort.



En 2024, 7 fractures consécutives à des chutes ont été relevées. Cependant, il n'est pas possible d'établir une corrélation entre le nombre de chutes dont est victime une personne et le risque de fracture. On retrouve des personnes victimes de fracture dans tous les groupes de chuteurs (le groupe de 5 à 10 chutes est le plus touché avec 3 fractures). Une baisse significative du nombre total de chutes de 27% est constatée. Ce résultat provient essentiellement d'une diminution de notre population présentant des troubles cognitifs sévères.

Il faut se rappeler que ces pathologies rendent très difficile la gestion des chutes car les programmes de contraintes ne permettent pas toujours de canaliser les problématiques.

En 2024, 46 résidents bénéficient de programmes de contraintes ce qui représente une baisse de 11% par rapport à 2023. Ils concernent plutôt la gestion de la mobilité dans un contexte de troubles cognitifs légers. Nous restons perpétuellement vigilants à moduler ces contraintes pour concilier mobilité existante et sécurité optimale dans le respect des personnes.



Enfin, Il est important de remarquer que, depuis 2020, le nombre d'entrée de résidents au cours d'une année a augmenté de 10%. Ce phénomène engendre un surcroît de travail dans la gestion et l'entretien des moyens auxiliaires d'autant que les personnes qui restent le moins longtemps sont celles qui demandent les installations au lit et au fauteuil roulant les plus complexes et du matériel en grande quantité.

HEPS Adret

- UATR de l'Adret : L'ergothérapeute de l'EMS Les Mouilles est mandatée auprès de personnes sortant de l'hôpital pour lesquelles le retour à domicile se révèle trop précaire. L'ergothérapeute met à profit ce court séjour pour évaluer les déficits invalidants dans les activités quotidiennes. Les nécessités d'adaptation au domicile et/ou l'achat de moyens auxiliaires adaptés se prévoient avec le soutien de l'entourage.

Cette entité représente une ressource remarquable pour une transition réussie entre l'hôpital et le domicile tant pour les personnes extérieures que pour les locataires. Cela permet des mises en situation à domicile pour déterminer les moyens auxiliaires indispensables, l'achat, l'installation et l'apprentissage de ces moyens.

- Logements intergénérationnels : L'ergothérapeute de l'EMS Les Mouilles est également mandatée par les médecins traitants pour améliorer l'autonomie des seniors dans leur logement par tous les moyens nécessaires : adaptation mobilier, organisation rationnelle de l'espace de vie et entraînement aux activités quotidiennes en situation. Au cours de l'année 2024, l'ergothérapeute est intervenue sur 12 situations en collaboration avec les familles et les services de soins à domicile.

En conclusion, accompagner des seniors dans les dernières années de leur vie requiert une implication et un savoir-faire issus d'apprentissages, de formations ainsi que de partages entre collaborateurs.trices expert.e.s et jeunes professionnels. Une équipe performe dans les échanges entre compétences et expériences de terrain pour s'adapter sans cesse à l'évolution des situations que nous accompagnons. Assurer et développer la formation des nouveaux.elles arrivant.e.s ainsi que de renforcer celle des collaborateurs.trices confirmé.e.s représentent le rôle de la formation GAPA. Elle a été mise en place dès 2011 à l'EMS Les Mouilles et en 2022 à l'HEPS de l'Adret.

Pascale COVIN
Responsable des soins EMS Mouilles,
UATR & OASD Adret

Sylvie TAVERNE
Infirmière-chef EMS La Vendée

3.2 SOCIO-CULTUREL

« Les EMS de Lancy au cœur du quartier »

Animations en EMS

Cette année 2024 a été marquée par le changement de la responsable du secteur socio-culturel à l'EMS Les Mouilles et a aussi vu s'intensifier la collaboration entre les 2 EMS. Jeux olympiques inter-EMS, invitations chez les uns et les autres, pique-nique commun, etc. Nous n'avons pas manqué une occasion de nous retrouver et la joie des résident.e.s à se rencontrer nous stimule pour continuer sur cette lancée. Un projet de vacances communes en 2025 est en cours de préparation. A suivre !



Jeux olympiques inter-EMS « Les Vendouillens »

De plus, pour être dans l'air du temps, nous avons fait notre apparition sur Instagram. Tous les jeudis et de manière alternée, nous postons du contenu. Rejoignez-nous sur « [ems_de_lancy](#) ».

Par ailleurs, les responsables d'animation en EMS de Genève se sont regroupés en association : « AReAGE », pour partager leurs idées, défendre leurs droits et collaborer. Nous nous retrouvons tous les 2 mois pour échanger entre pairs sur nos réussites, difficultés et réalités du terrain.

EMS La Vendée

Après un réveillon qui a mené nos résident.e.s et l'équipe d'animation aux confins de la nuit, l'année a démarré en douceur. Après nos traditionnelles fêtes des « Rois et Reines et de la chandeleur », nous avons convié les familles pour notre fête de printemps : ambiance discothèque. Puis nos traditionnelles fêtes se sont succédées jusqu'à la fin de l'année. Celles de la musique et du 1^{er} août, notre fête annuelle suivie de la fête des familles d'automne toute en humour. Finalement, celle de Noël est arrivée en trombe avec plus de 300 personnes.



Fête de la musique



Soirée des familles : ambiance disco

Nos activités quotidiennes, mensuelles et saisonnières ont défilé tout au long de l'année. Sensibles au plaisir de nos aînés au contact des enfants, nous avons poursuivi nos activités avec les jeunes de tous âges, ceux de la crèche et l'école TotUp, ceux de l'Institut International et de l'école Cérésolle, ceux d'un centre de loisirs ou des bricolos, etc.

Il est à noter également que de nombreux stagiaires et apprenti.e.s de tous horizons ont amené jeunesse, fraîcheur et présence aux résident.e.s.

Cette année encore, nous avons fait profiter de vacances aux résident.e.s. En septembre, pour la journée vacances offerte à tous et toutes, nous avons fait une croisière sur le lac d'Annecy. Peu après, nous sommes partis en plus petit groupe à Estavayer-le-Lac pour 5 jours de bonne humeur, de visites et de rires.



Partage musical



« En visite au Musée Charlie Chaplin »



Fête de l'escalade

Depuis le mois de septembre, nous avons eu la chance d'accueillir une élève art-thérapeute qui nous a offert son temps et son travail tous les lundis après-midi. Elle nous a fait bénéficier de ses grandes connaissances artistiques tout en apprenant elle-même au contact de nos résident.e.s.

L'année s'est achevée sur un projet mené conjointement avec les concerts du cœur. C'est sur leur proposition de transformer les paroles d'une ou plusieurs chansons pour aboutir à un concert que nous nous sommes lancés. Plusieurs ateliers d'écriture et de répétition ont été menés. La démarche et le concert final ont été très médiatisés, notamment avec un article dans la Tribune et la présence de Léman Bleu durant cette journée de mise à l'honneur pour les résident.e.s.

EMS Les Mouilles

Tout au long de l'année, de nombreuses activités hebdomadaires ont rythmé les journées des résident.e.s, telles que des événements culturels et récréatifs. Parmi celles-ci : deux semaines à thème, trois grandes soirées musicales sur la terrasse, la fête nationale du 1er août, la fête annuelle de septembre avec son marché artisanal, mettant en avant les objets et produits confectionnés par les résident.e.s, ainsi que le traditionnel loto.

Toujours dans une optique d'ouverture, l'institution a participé à des initiatives locales en collaborant avec des institutions accueillant des enfants pour encourager les rencontres intergénérationnelles. Les enfants de l'école de la Caroline, de la Villa Solitaire, de l'école des Morgines ainsi que de la garderie « Carroll » ont pu participer à diverses activités et manifestations aux côtés des résident.e.s.

De plus, la volonté d'ouvrir l'institution au quartier a également été matérialisée par la participation à la « *Démarche participative* » de la Ville de Lancy, visant à améliorer la vie du quartier et renforcer le sentiment d'appartenance des habitant.e.s.

Les résident.e.s ont également eu l'opportunité de participer à diverses sorties, telles que des visites à la bibliothèque municipale de Lancy, des promenades dans les parcs alentours, des visites au marché hebdomadaire de Pont-Rouge, des repas communautaires au square « Clair-Matin ».

Ils ont aussi eu l'honneur de participer à la fête d'inauguration du quartier de Pont-Rouge.

Dans le cadre des activités de bien-être, cinq journées ont été proposées sur le thème de la « *Journée éphémère du bien-être et du massage* », grâce à une belle collaboration interdisciplinaire. Ces journées ont permis aux résident.e.s et au personnel de bénéficier de différentes techniques de massage, telles que le bol tibétain, la réflexologie et la kinésiologie.

Les activités régulières, telles que « *Le petit-déjeuner entre amis* », « *Le café rencontre* », les repas de midi et « *Les soirées couche-tard* » rencontrent toujours un grand succès et favorisent la convivialité ainsi que les échanges au sein de la salle d'animation.



Sandy, le chien de l'Association « *Patte tendue* », a continué de rendre visite à de nombreux résident.e.s tout au long de l'année. En parallèle, quatre bénévoles ont poursuivi leur accompagnement individuel, répondant aux besoins spécifiques des résident.e.s.

Une activité de jardinage a également été mise en place ce printemps sur notre terrasse, ravissant ainsi les "mains vertes" parmi les résident.e.s.

L'engagement citoyen a également été soutenu par la participation de l'institution à des projets comme le « *Marché de Noël* », organisé en partenariat avec le centre commercial Lancy Centre, ainsi qu'à un concert intergénérationnel donné par les élèves du collège de Saussure.

Côté ludique, plusieurs manifestations ont été organisées, telles qu'une vente de vêtements accompagnée d'un défilé de mode réalisé par les résident.e.s. Deux journées vacances ont également été offertes grâce à des dons récoltés lors du Loto de la fête annuelle et du « *Marché de Noël* ».

Six résident.e.s ont eu la chance de partir en vacances à Sainte-Croix, accompagné.e.s de deux animateurs et une infirmière.



Un projet artistique intitulé "Ferdinand", en référence au peintre suisse Ferdinand Hodler, a permis aux résident.e.s et à leurs proches aidants de participer à des séances d'art-thérapie, ainsi qu'à une visite au Musée d'Art et d'Histoire (MAH), renforçant les liens familiaux et sociaux.

L'interdisciplinarité reste au cœur de la pratique professionnelle au sein de l'institution. Deux collègues ont poursuivi leur participation aux groupes "Démence" et "Soins palliatifs", apportant leurs connaissances et points de vue.



Groupes « Démence » et « Soins Palliatifs »

visite au Musée d'Art et d'Histoire

Afin de répondre aux besoins spécifiques des résident.e.s souffrant de troubles cognitifs ou nécessitant un accompagnement particulier, deux repas mensuels ont été proposés à la salle d'animation.

Dans un souci constant de transmettre le savoir-faire et la connaissance, l'institution a accueilli plusieurs stagiaires, une apprentie ASE (Assistante socio-éducative) et une stagiaire en maturité spécialisée dans le social. Par ailleurs, des élèves du Diplôme d'Intégration Professionnelle (DIP) ont eu l'opportunité de découvrir la vie en EMS et de rencontrer les aîné.e.s. Après deux années d'apprentissage, notre apprenti ASE a brillamment obtenu son CFC.

En lien avec la nature, les résident.e.s ont pu suivre la production de miel labellisé « Bio » par nos abeilles, logées et soignées par les nouveaux apiculteurs de l'association "Apidae", un projet qui permet également de sensibiliser à l'environnement.

Alexandra GIANOLI

Responsable animation EMS Les Mouilles

Suzanne SCHULER

Responsable animation EMS La Vendée

Vivre ensemble à l'Adret

2024, UN VIRAGE : UNE NOUVELLE ÈRE À L'ADRET

Après trois années à s'atteler et à créer du lien, du partage ainsi que de l'entraide entre voisins, voilà que ceux-ci sont installés. C'était sans imaginer l'ampleur et l'impact de ces liens qui ont conduit à une nouvelle notion : celle de « **soigner les départs** ».

Départs sous toutes ses formes : départs imprévisibles, prévisibles ou choisis, ici ou ailleurs, pour un nouveau logement, jeune ou moins jeune, nous avons composé avec, souvent improvisé, et toujours respecté, en intégrant les envies et ressources des uns et des autres.

Cette nouvelle notion est arrivée naturellement dans cette véritable fourmilière dans laquelle les générations se côtoient, entre voisins et/ou professionnel.le.s, où mixité sociale et culturelle sont teintées de différences et complémentarités.

Nous pourrions parler d'une nouvelle ère à l'Adret : celle de consolider le lien qui s'est construit, de le chérir pour qu'il vive et de se préparer à se séparer de lui le moment venu. Les départs prévisibles : 9 étudiant.e.s qui ont quitté ce nid pour poursuivre leur vie de jeunes adultes, non sans larmes et nostalgie pour l'une et l'autre génération.

Les départs programmés ou choisis, tels que déménagement ou Exit, donnant lieu à des regroupements chaleureux, tendres et festifs. Puis les départs imprévisibles qui touchent, qui choquent, qui rassemblent, qui mènent à des discussions durant lesquelles le sens de la vie en est le centre.

« *Soigner les départs* » : nous avons vécu de nombreux moments tous ensemble : dire au revoir, merci, à bientôt, dans un décor musical ou silencieux, ont tous été à l'image des personnes quittant le navire pour d'autres aventures.

L'ADRET SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COLLECTIVITÉ DES « ADRETSIENS »

L'Adret, immeuble chapeauté d'une charte dont les intentions sont – entre autres - l'entraide, la solidarité et la lutte contre l'isolement, atteint son objectif au-delà de ce que nous pouvions imaginer. La communauté s'organise de façon autonome pour des services désormais considérés comme « normaux » et monnaie courante.

Nous avons cependant vécu des événements inédits et touchants. Pour exemple, un don aux bénéficiaires de la Fondation Ensemble afin qu'ils puissent, durant leur croisière d'octobre, visiter l'aquarium de Gênes. Des seniors et étudiants ont remis un don sous forme de chèque géant aux locataires lors de la réunion intergénérationnelle.



Un autre événement significatif a eu lieu lors de la rentrée : une invitation générale à tous les habitants et partenaires de l'Adret sous forme **d'apéritif** et **repas** entièrement organisés et financés par le Collectif des habitants. Cette invitation personnalisée avait comme intention de soigner le lien et surtout de remercier l'ensemble des Adreysiens pour leurs actions participatives, individuelles et collectives, en s'investissant au quotidien dans le Vivre Ensemble.



Un magnifique événement intergénérationnel !

DU VIVRE ENSEMBLE ET DES PROJETS À FOISON !

L'Adret, c'est Vivre Ensemble, créer du lien, s'entraider, mais surtout garder ses ressources et les mettre à disposition de la collectivité. Ainsi, moult projets ont pris vie en 2024, en voici quelques-uns.

La finalisation du projet des « *Eco Cups* », initié par un étudiant en 2023, a abouti en 2024. Un concours d'illustrations réalisé auprès des Adretsiens a permis à un senior de remporter ce défi et s'est vu l'honneur de faire figurer son projet artistique sur les gobelets distribués à chaque habitant de l'Adret et entièrement financés par le collectif.

Un autre projet, qui a rassemblé un grand nombre de voisins, a été la conception d'un calendrier. Un photographe a été sollicité afin de répondre aux envies des locataires. 6 jours de « *shooting photos* » ont eu lieu, images qui serviront à alimenter d'autres projets tels que calendrier annuel, « *t'ès qui là* » et expos photos.

Une expérience riche en participant.e.s et en diversité culturelle : un véritable succès inattendu !



Pas moins de 614 événements ont été annoncés et organisés par et pour les locataires, soit une participation de 11'546 personnes. 552 visites individuelles ont été réalisées auprès des locataires en diminution de ressources. Ces moments répertoriés ne sont que la pointe de l'iceberg, car ils ne comprennent pas tous les échanges et rendez-vous spontanés organisés entre voisins Adretsiens.

Un autre projet collectif, qui aura mis 2 ans à aboutir, est l'arrivée du « *NuStep* ».

Dans le cadre participatif de l'Adret, 3 seniors se sont impliqués pour présenter un projet d'achat à la collectivité et qui a été accueilli à l'unanimité par l'ensemble des locataires ainsi que validé par nos partenaires physiothérapeutes. Au vu du montant conséquent (CHF TTC 11'058.63), le collectif s'est attelé à solliciter des soutiens financiers auprès de divers donateurs. Après plusieurs refus, la Fondation Camille Binzegger a répondu positivement, ce qui a permis aux habitants de l'HEPS d'acquérir un appareil permettant le maintien des ressources existantes ainsi que la rééducation de façon indépendante. Celui-ci est entreposé dans l'espace commun du 6ème étage et est régulièrement et intensément utilisé.

L'ADRET SOUS LE SIGNE DU PARTENARIAT

Le partenariat est essentiel au concept de l'HEPS de l'Adret. Les liens se sont enracinés et les événements se multiplient.

Nous constatons, un tournant intergénérationnel en 2024. L'EVEP (Espace de vie et d'éducation préscolaire) a une place particulièrement importante dans le quotidien des seniors. Les enfants tissent des liens, reconnaissent les locataires et en parlent à leurs parents.

Les habitant.e.s proposent des activités avec les enfants et les étudiant.e.s, et élaborent des projets avec l'équipe éducative.

Deux événements, sous forme de soirées, ont été organisés avec les parents :

- en fin d'année scolaire, 120 parents et 80 enfants ont participé à un rallye tenu par 9 seniors avant de partager un apéritif convivial, et ;
- lors de la fête de l'Escalade, après un défilé et la marmite cassée, un moment intergénérationnel avec les parents a pu être partagé.



La désormais traditionnelle journée du pull de Noël a également remporté du succès auprès des partenaires. Elle a précédé la douce attention de la Team du restaurant de l'Adretissimo qui a, durant la nuit du 23 décembre, distribué un paquet de Cantucci, fait maison, en les accrochant aux 153 poignées de portes des locataires de l'Adret.

En outre, nous continuons à soutenir les locataires dans leurs démarches administratives et à collaborer avec les partenaires sociaux, dont étroitement avec le service des affaires sociales de la Ville de Lancy.

Pour terminer, l'Association Longue Vie et les Éditions Socialinfo ont présenté la collection « *Habiter dans la société de longue vie* ». Partant des bouleversements induits par les quinze ans d'espérance de vie que nous avons gagnés en quelques décennies, la collection « *Habiter dans la société de longue vie* » se penche sur les nouvelles modalités associées à l'habitat. La collection se sert de l'expérience tirée de réalisations qui ont vu le jour, telles que l'ADRET.

Vivre « chez soi » le plus longtemps possible. Conserver son autonomie dans un cadre de vie accueillant et un environnement animé. C'est le rêve du plus grand nombre. C'est un choix qui rassemble toutes les générations. C'est le cœur des projets présentés dans cette collection.

Les quatre premiers volumes de la collection « *Habiter dans la société de longue vie* » sont :

- **Vol.1** – « *Le projet ADRET à Lancy* » : Ce livre retrace les idées fondatrices du quartier d'habitation multigénérationnel de l'Adret, à Lancy. Il constitue un propos d'étape, une illustration des questions associées à ces changements sociaux dont nous sommes à la fois les acteurs et les usagers. (Claude Dupanloup - Jean-Pierre Fragnière - 140 pages, 2024)

- **Vol.2** – « *Au cœur de l'ADRET* » : Poussons la porte de l'Adret à la rencontre des habitant.e.s pour rassembler des idées, dresser quelques constats et émettre plusieurs propositions permettant de mieux appréhender les défis associés à l'habitat multigénérationnel et à la mise en place de structures évolutives capables d'accompagner la personne dans toutes ses dimensions et au long de toutes les phases de sa vie. (*Laure Bonnevie - Yann Bernardinelli - 132 pages - 2024*)
- **Vol.3** – « *Au cœur de la vie* » : Résidente à l'Adret, Madame Sarojini Pillay nous initie à l'art de la solidarité entre les générations et nous livre ses recettes pour un vieillissement épanoui, entre interdépendance positive et sociabilisation active. (*Sarojini Pillay - 140 pages – 2024*)
- **Vol. 4** – « H4G Habitat à quatre générations » : Fondateur avec Bill Bouldin du bureau Mechkat-Bouldin architectes et co-fondateur de l'association H4G, Monsieur Cyrus Mechkat présente les principes qui régissent sa vision de l'habitat intergénérationnel. Il propose des exemples de logements capables d'évoluer conformément aux besoins de leurs habitants et nous livre ses méthodes pour adapter ou concevoir de telles habitations. (*Cyrus Mechkat - 120 pages - 2025 à paraître*)

Sandrine GRETHER-CUETO
Coordinatrice-répondante HEPS de l'Adret

3.3 HÔTELLERIE, RESTAURATION

« Formation, orientation et réinsertion, emploi »

Durant l'année 2024, l'ensemble des services hôteliers ont œuvré à maintenir et faire évoluer les prestations pour continuer à participer à la qualité de vie des résident.e.s et habitant.e.s de l'HAGES.

Dans une période charnière, qui voit le nombre de seniors s'accroître, les besoins augmentent (que nous parlions de places en EMS, d'aide et de soins à domicile, d'accueils, etc.) et, en parallèle, les ressources en personnel deviennent plus sensibles, il semble important d'aborder le rôle social qui fait partie de l'ADN de l'HAGES depuis toujours, en termes de formation, de transmission, d'aide à l'orientation et à la réinsertion.

Le service hôtelier de l'HAGES participe pleinement à ce rôle dans ses différents secteurs, à savoir l'entretien ménager, la lingerie et la salle à manger.

Le réseau :

Afin d'assurer ce rôle social à travers la formation, l'orientation et la réinsertion, tout un réseau est développé avec les acteurs qui œuvrent, eux aussi, pour l'accès à l'emploi.

- L'Office Cantonal de l'Emploi (OCE) :

Nous travaillons de façon permanente en collaboration avec l'OCE, en proposant, pour leurs bénéficiaires, des stages d'une durée maximale de 6 mois pendant lesquels les candidats, ayant déjà une expérience professionnelle transversale (exemple : une femme de chambre dans un hôtel), vont apprendre à appliquer leurs compétences et connaissances dans le domaine si particulier des seniors.

- La FEGEMS :

Le partenariat de formation avec la FEGEMS s'exprime principalement au travers du programme « *Auxiliaire en accompagnement* ». Ce programme permet à des personnes issues du chômage ou de l'Hospice général d'accéder à une formation de 6 mois, au terme de laquelle elles seront formées soit au métier d'aide-soignant.e, soit aux 3 métiers de l'intendance. L'EMS La Vendée accompagne ce dispositif depuis déjà 9 volées et a le plaisir, cette année, d'avoir accueilli une volée pilote avec des jeunes migrants issus des programmes ACCESS II. L'EMS Les Mouilles a rejoint également le programme en 2024, ce qui double le potentiel formatif de l'HAGES sur ce programme.

- La Fondation Clair Bois :

Dans ce cadre, il s'agit de valider les acquis des jeunes accompagnés dans une formation AFP ou CFC par la Fondation Clair Bois, en leur permettant de pratiquer leurs connaissances théoriques, sur le terrain, dans nos institutions.

- L'Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) :

Pour la première fois depuis la création de l'HAGES, le service hôtelier a accueilli, à la rentrée 2024, un apprenti CFC Gestionnaire en Hôtellerie – Intendance et s'est engagé dans sa formation pour une durée de 3 années.

- La Fondation IPT (Insertion Pour Tous) :

Partenaire principal de notre Association, en termes de candidats proposés pour des stages de définition de cible professionnelle, la Fondation IPT propose, en plus et régulièrement, des événements (Agoras) durant lesquels des candidats présentent leur projet de définition de cible professionnelle à un panel de professionnels.

○ Les autres partenaires :

Le réseau est vaste : Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO), Agence Travailleur Recherche Travail (TRT), Camarada (formation et insertion pour les femmes immigrées), Réseau Femmes, Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI), Fondation PRO (formation pour personnes en situation d'handicap), OrTra intendance, Réalise Genève, et encore d'autres.

Les chiffres :

Ces programmes formatifs et de réinsertion représentent pour le secteur hôtelier en 2024 :

- | | |
|--|--|
| ○ 11 stagiaires de l'OCE | ○ 10 stagiaires de l'OSEO |
| ○ 4 stagiaires de l'OrTra Intendance | ○ 1 stagiaire de l'Hospice Général |
| ○ 1 apprenti CFC Gestionnaire en Hôtellerie – Intendance | ○ 1 stagiaire ECG |
| ○ 4 participant.e.s au programme « <i>Auxiliaire en accompagnement</i> », réparti.e.s en 3 volées accompagnées auprès de l'EMS La Vendée et l'EMS Les Mouilles, tout en ayant choisi une spécialisation intendance | ○ 2 stagiaires de Camarada |
| | ○ 1 stagiaire de Clair Bois |
| | ○ 1 stagiaire de la Fondation PRO |
| | ○ 1 stagiaire de l'Agence TRT |
| | ○ Et 17 stagiaires de la Fondation IPT |

Ceci représente donc 54 personnes accompagnées par les secteurs du service hôtelier dans leur parcours de retour à l'emploi, pour un total de 420 semaines de stage cumulées. L'âge moyen des candidats accompagné.e.s est de 45 ans.

Les bienfaits :

Nos secteurs ressentent une difficulté dans le recrutement. Au-delà de bons professionnels sur le plan technique, nous recherchons, chez nos futur.e.s collaborateurs.trices, une réelle fibre et un réel intérêt pour le domaine de l'accompagnement des personnes âgées, et surtout de la bienveillance.

L'accompagnement et la formation au travers de tous ces stages nous permettent de trouver les ressources en personnel présentant toutes les qualités que nous recherchons chez nos futur.e.s collaborateurs.trices.

Le fait de les avoir formé.e.s dans nos institutions est un plus, car ils sont déjà imprégnés de notre philosophie d'accompagnement ; les avoir observé.e.s dans un quotidien professionnel sur une durée moyenne à longue permet également de détecter si les valeurs que nous recherchons sont présentes, mais aussi de voir la persévérance et la constance dont ils font preuve.

Du côté des stagiaires, l'expérience acquise, attestée par un certificat de stage, permet selon les cas, soit de valider une cible professionnelle, soit de développer des compétences partiellement existantes, soit de valider des compétences transversales sur le domaine de l'accompagnement senior, en tous les cas, d'augmenter leur employabilité dans le secteur et donc de faciliter le retour à l'emploi ou l'insertion professionnelle.

Pour l'année 2024, ce sont 3 stagiaires issues de l'OCE et un auxiliaire en accompagnement qui ont été recrutés dans le secteur de l'hôtellerie – intendance à la suite de leur stage ou de leur formation sur site.

Arnaud PILOT
Chef secteur hôtelier

4. SUPPORTS AUX PRESTATIONS

« Au service de tous »

4.1 PREVENTION ET SECURITE

La prévention et la sécurité des résident.e.s en EMS et en UATR, des locataires en logements intergénérationnels ainsi que du personnel en activité dans tous les secteurs sont les préoccupations permanentes de l'HAGES.

Dans ce cadre, le service technique assure de manière régulière les contrôles auprès des installations de sécurité ainsi que les formations de sensibilisation auprès du personnel de tous les services. Chaque nouveau membre du personnel est formé aux règles et aux fonctionnements des équipements de sécurité.

Le service technique accueille également des stagiaires de la Fondation IPT (Intégration pour Tous) et du CEFIL (Centre d'études et de formation intégrée du Léman) en vue de les former dans le métier de la maintenance des bâtiments.

Dans le cadre de la sécurité des bâtiments, le service technique a poursuivi ses interventions afin de réaliser le renouvellement d'équipements ainsi que des améliorations, dont notamment :

- EMS La Vendée :
 - ✓ Finalisation de travaux dans le salon de coiffure ;
 - ✓ Changement du système de la stéréo ;
 - ✓ Changement du lave-vaisselle à la cuisine ;
 - ✓ Aménagement d'un bureau administratif pour la nouvelle agente qualité.
- EMS Les Mouilles :
 - ✓ Finalisation de travaux dans le salon de coiffure ;
 - ✓ Changement du lave-vaisselle à la cuisine.
- HEPS de l'Adret :
 - ✓ Changement du lave-vaisselle dans l'UATR ;

De plus, cette année et suite à la refonte complète de l'infrastructure informatique en 2023, le service technique a œuvré dans l'installation de la biométrie sur tous les postes informatiques de l'HAGES dans le but de limiter les risques de piratage et la perte des données personnelles.

Danilo PICASSO
Responsable service technique

4.2 FINANCES ET ADMINISTRATION

« Un accueil et une gestion administrative au service de l'accompagnement »

Le secteur financier est constitué de deux pôles :

- les secrétariats et réceptions des EMS, composés de quatre secrétaires aides-comptables, assurent la réception des deux établissements, La Vendée et Les Mouilles, ainsi que la gestion administrative et financière des dossiers des résident.e.s ;
- la comptabilité générale, comprenant cinq collaboratrices, est en charge de la gestion comptable et financière de l'Association.



Secteur secrétariats et réceptions



Secteur comptabilité

En 2024, ce sont deux nouvelles collaboratrices qui ont rejoint l'équipe de comptabilité, l'une en début d'année et la deuxième en septembre 2024. En terme d'EPT cela représente une augmentation de 1 EPT.

Le secteur de la comptabilité s'est lancé, en août 2023, dans un inventaire des biens de l'Association qui s'est terminé début 2024. Ce fut une tâche de longue haleine et minutieuse, mais aussi un travail d'équipe qui a mobilisé des collaboratrices des deux secteurs, la comptabilité et les secrétariats / réceptions des deux EMS.

Concernant les secrétariats et réceptions des EMS, nous avons accueilli 53 nouveaux résidents : 30 à l'EMS Les Mouilles et 23 à l'EMS La Vendée. Parmi eux, 17 étaient bénéficiaires des prestations complémentaires. Une dizaine de ces nouvelles entrées ont demandé un soutien administratif plus important car ces personnes sont seules, sans soutien familial.

Comme les années précédentes, les secrétaires-aides comptables ont participé, tout au long de l'année, aux activités plus ludiques lors des fêtes organisées par les EMS en confectionnant les cartes de menus et les diverses affiches. Des tâches et des résultats particulièrement appréciées par toutes et tous.



Madeleine YERLY
Cheffe secteur financier

4.3 AMELIORATION CONTINUE

« Des sondages aux résultats très satisfaisants »

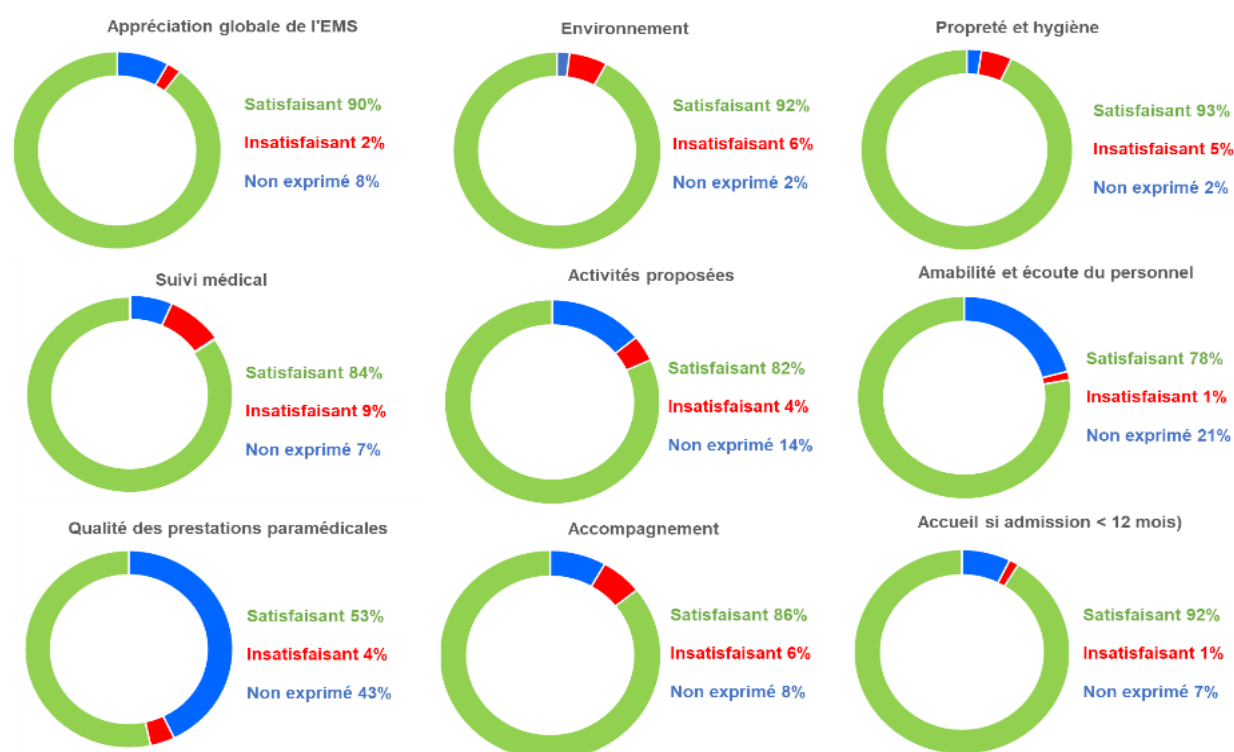
Système de management de la Qualité

Notre Système de Management de la Qualité (SMQ), de type ISO 9001:2015, s'applique à nos trois structures : EMS Les Mouilles, EMS La Vendée et l'HEPS de l'Adret.

Fin juillet 2024, Madame Isabelle Guillot, agente de qualité, a pris une retraite dûment méritée. Elle a été remplacée par Madame Pilar Andrade, qui assure la poursuite du bon fonctionnement de notre SMQ, dont notamment la mise à jour régulière de sa documentation et la réalisation d'audits internes, qui contribuent au maintien de nos prestations à un bon niveau de qualité.

Dans ce cadre, les enquêtes de satisfaction suivantes ont été réalisées auprès des :

- **Bénéficiaires de l'UATR** : un questionnaire comprenant 10 questions est remis à chaque fin de séjour, quelle que soit la durée ou la fréquence du séjour. Avec un taux de participation de 81.9%, ce sondage a relevé, à nouveau cette année, un nombre d'avis positifs globalement très élevé. Les thèmes qui recueillent le taux de satisfaction le plus élevé portent sur l'accueil et la prise en charge (100%), l'ambiance générale (98.2%), de même que la propreté des chambres et des locaux communs (98.2%). Les avis négatifs les plus fréquents concernent les repas (10.6%) ainsi que la facilité d'accès à l'UATR (9.7%).
- **Résident.e.s en EMS et leurs répondant.e.s** : durant le printemps 2024, avec un questionnaire qui comprenait 43 questions. Avec un taux de participation de 61%, les résultats obtenus sont dans l'ensemble très satisfaisants, puisque chacun des 9 thèmes abordés a recueilli un taux élevé d'avis positifs :



Le nombre d'avis non exprimés relevé dans les thèmes « amabilité et écoute du personnel » et « qualité des prestations paramédicales », s'explique par le fait qu'un certain nombre de résident.e.s et de répondant.e.s n'ont pas sollicité de prestations auprès de certains secteurs de l'HAGES (comptabilité, technique, etc.) ou de certains prestataires externes (physiothérapeute, podologue, coiffeur, etc.).

5. L'ANNEE EN CHIFFRES

5.1 BENEFICIAIRES

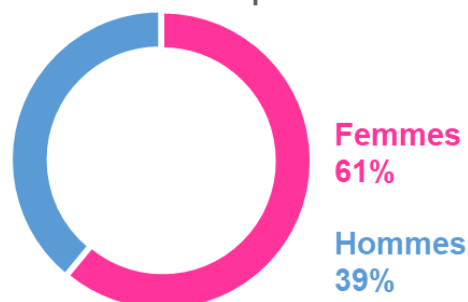


569 bénéficiaires

Répartition

EMS Les Mouilles	73	35
EMS La Vendée	68	19
UATR Adret	64	83
Log. seniors Adret	83	56
Soins à domicile	46	19
Aide à domicile	13	10

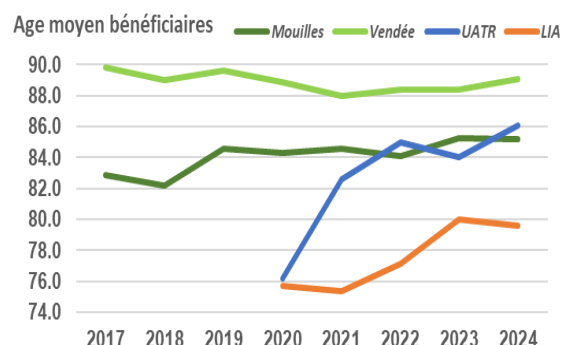
Répartition des bénéficiaires



Bien que se réduisant un peu par rapport à 2023, le nombre total des bénéficiaires femmes reste majoritaire sur l'ensemble des prestations, à l'exception de l'UATR.

Âge moyen

EMS Les Mouilles	87 ans	85 ans
EMS La Vendée	88 ans	87 ans
UATR Adret	86 ans	84 ans
Log. Seniors Adret	80 ans	79 ans



Comme l'an passé, l'âge moyen des seniors vivant dans les EMS de Lancy s'établit à **87 ans** (F 88 ans / H 85 ans).

L'âge moyen des seniors de l'UATR de l'Adret s'élève à 84 ans, soit une évolution de +2 ans par rapport à 2023.

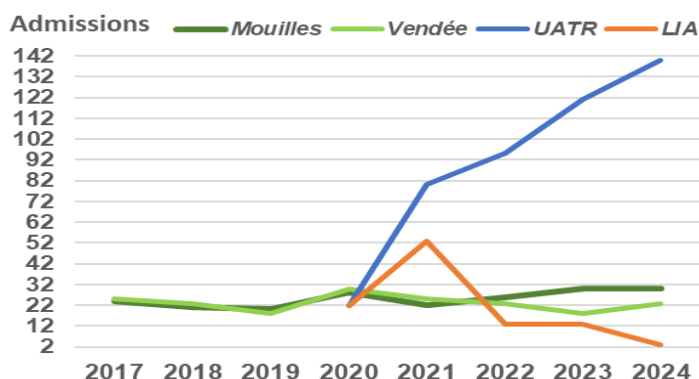
Celui des locataires seniors de l'Adret reste, comme en 2023, à 80 ans.

Sur l'ensemble des sites, l'âge moyen des femmes est supérieur à celui des hommes

5.2 SEJOURS

Nombre d'admissions

EMS Les Mouilles	30
EMS La Vendée	23
UATR Adret	140
Log. seniors Adret	3

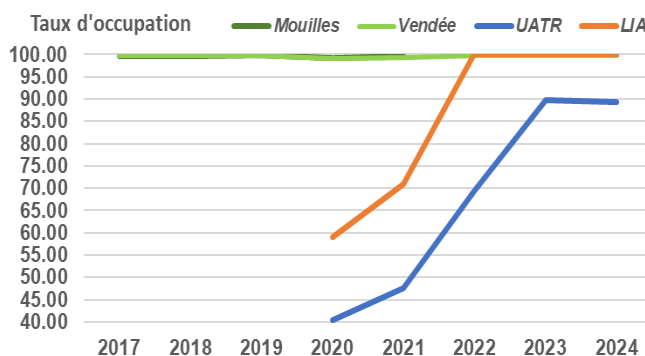


Par rapport à l'an dernier, l'EMS La Vendée enregistre 5 entrées de plus et l'EMS Les Mouilles un nombre stable. 55% des nouveaux.elles résidant.e.s en EMS proviennent des HUG, 36% directement du domicile, dont 2% des logements de l'Adret, et 9% de l'UATR de l'Adret.

L'UATR enregistre 19 admissions supplémentaires par rapport à l'an dernier. 92% des seniors proviennent directement du domicile (dont 6% de locataires des logements seniors de l'Adret), 6% d'un établissement hospitalier et 2% d'un UATM.

Taux d'occupation

EMS Les Mouilles	99.6%
EMS La Vendée	99.7%
UATR Adret	89.4%
Log. seniors Adret	100.0%



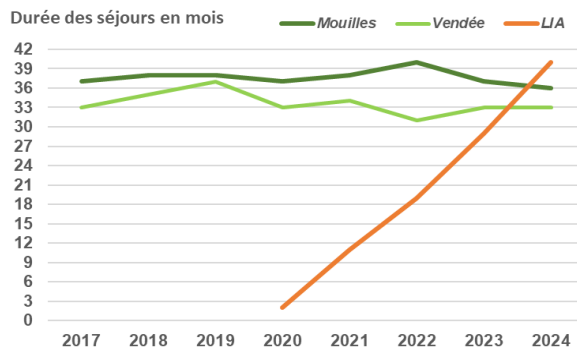
Les taux d'occupation des deux EMS restent stables, pour s'établir tous deux à 99.6%, soit un taux bien au-dessus des 98% minimum requis par le contrat de prestations.

Celui de l'UATR reste stable et dépasse nettement la cible fixée à 80% dans le contrat de prestations.

Comme l'an passé, l'ensemble des logements seniors de l'Adret est intégralement occupé.

Durée moyenne de séjour

EMS Les Mouilles	1'098 jours (36 mois)
EMS La Vendée	1'020 jours (33 mois)
UATR Adret	19 jours (0.6 mois)
Log. Seniors Adret	1'228 jours (40 mois)



La durée moyenne de séjour en EMS est de 35 mois. La durée de séjour la plus longue relevée est similaire dans les deux EMS, soit 178 mois aux Mouilles et 179 à La Vendée.

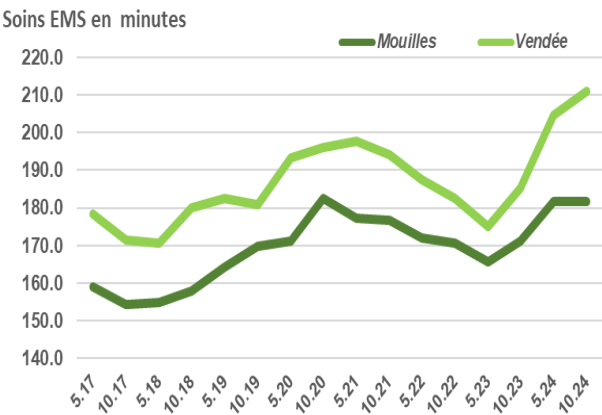
A l’UATR, la durée de séjour maximum établie à 45 jours explique la faible moyenne réalisée.

Au sein des logements seniors de l’Adret, la durée moyenne du séjour évolue au fur et à mesure des années d’existence de la structure, ouverte en septembre 2020. 8 départs de locataires seniors ont été relevés en 2024, dont 6 décès et 2 transferts en EMS. Cela représente un nombre de départ similaire à celui relevé en 2023.

5.3 PRESTATIONS

Durée des prestations

Soins EMS Les Mouilles	181.70 minutes
Soins EMS La Vendée	207.90 minutes
UATR Adret	140.32 minutes
Soins à domicile	8’749.33 heures
Aide à domicile	2’424.25heures



La durée annuelle moyenne des prestations de soins en EMS est exprimée en minutes brutes de soins requis par jour par résident.e, avec CSB (communication en faveur du bénéficiaire). En 2024, elle augmente de manière significative dans les deux EMS, soit de +13.30 minutes à l’EMS Les Mouilles et de +27.75 minutes à l’EMS La Vendée.

La durée des soins octroyés en UATR augmente par rapport à 2023, de manière significative, en raison de l’évolution du profil des seniors venant effectuer un séjour.

La durée des prestations d’aide et de soins à domicile de l’Adret, exprimée en heures, se répartit pour 63% de soins de base, 31% d’examens et de soins et de 6% d’instructions et de conseils. Par rapport à 2023, les soins à domicile évoluent de +1 heure et l’aide à domicile de +336 heures.

5.4 RESSOURCES HUMAINES

« Le respect est une aiguille au fil blanc qui coud toutes les relations humaines »



220
Membres du
personnel pour
163,90 EPT



84,55%
Femmes



15,45%
Hommes



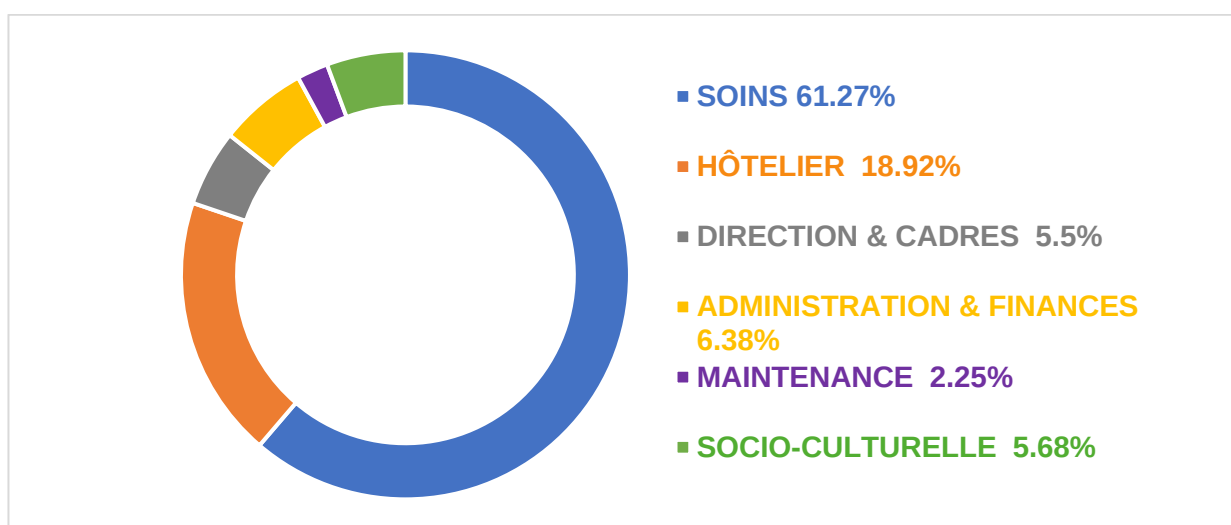
8,8 ans
Ancienneté
moyenne



6,94%
Taux d'absentéisme



11,70%
Turnover moyen



Notre Fondation de Prévoyance PREVEMSS a décidé d'introduire de nouvelles conditions dans le règlement de Prévoyance visant à favoriser les assuré.e.s en prenant en compte la pénibilité des fonctions exercées au sein des EMS.

Un pont AVS d'une année, réservé aux assuré.e.s ayant au moins dix années d'affiliation à la PREVEMSS, a été introduit. De par cette mesure, notre secteur d'activité prend en compte la pénibilité du travail et reste compétitif pour l'engagement de professionnels.

Cette nouvelle prestation de notre 2^{ème} pilier ne peut que renforcer l'attractivité de nos institutions dans le cadre des conditions d'embauche offertes aux futur.e.s employé.e.s.

5.5 FORMATIONS

« Former et se former sont essentiels pour garantir la qualité des prestations et assurer la relève des compétences »

147 formations en faveur du personnel et 122 accueils en stage

En 2024, l'HAGES a pu continuer d'offrir une gamme diversifiée de formations à son personnel.

L'HAGES accueille également un nombre important de stagiaires dans le cadre de formations ou de réorientations professionnelles.

Formations continues :

La formation continue du personnel est un élément clé pour l'HAGES, favorisant le maintien de prestations de qualité, le bien-être des bénéficiaires et la motivation de son personnel.

Lors de l'année 2024, les diverses formations dispensées dans les centres de formations ont été suivies par notre personnel en présentiel, ce qui valorise surtout l'échange entre les participant.e.s et les formateurs.trices. A noter que certaines formations nécessitent une préparation « e-learning » avant le début du cours en présentiel.

Tout au long de l'année 2024, l'HAGES a proposé de nombreuses formations en interne et en intramuros en faveur du personnel en vue de répondre ainsi à diverses thématiques spécifiques en lien avec l'accompagnement quotidien des résident.e.s, des bénéficiaires et des locataires.

De plus, tout le personnel a pu bénéficier d'un massage-détente de 10 minutes sur sa place de travail, quel que soit le secteur, par les bons soins d'une massothérapeute entre les mois d'avril et mai 2024.

De plus et pour faire face aux nombreuses cyberattaques, des séances de prévention ont été organisées en intramuros par notre prestataire informatique auxquelles tous les membres du personnel ont participé.



Formations internes et intramuros	30
Formations dans le cadre de la Plateforme Fegems	44
Formations externes et séminaires	73

Formations Gestes et Activation pour personnes âgées (GAPA) :

Le personnel soignant des EMS La Vendée et Les Mouilles ainsi que de l'UATR de l'Adret est formé tout au long de l'année. Des sessions de sensibilisation se poursuivent régulièrement en vue de rappeler les différentes techniques des gestes GAPA ainsi que des formations organisées pour les nouveaux membres du personnel. Ces différentes formations sont dispensées comme suit :

- Formation de base de 2 jours pour les nouveaux.velles collaborateurs.trices dans le secteur des soins : formation de 2 jours par groupe de 6 personnes afin de découvrir la méthode GAPA et de pratiquer les gestes adéquats ainsi que l'essai du simulateur de vieillesse.

- Formation d'une journée pour les soignant.e.s : Cette formation est un rappel des procédés déjà vus auparavant ainsi que de tous les procédés dans lesquels les soignant.e.s rencontrent des difficultés.
- Initiation et formation GAPA pour les auxiliaires d'accompagnement, stagiaires, étudiant.e.s et remplaçant.e.s dans les secteurs des soins et de l'animation : Cette demi-journée de formation permet d'apprendre différents procédés du GAPA.

Formations en emploi :

L'HAGES favorise toujours l'évolution de son personnel, en lui permettant de suivre des formations certifiantes, et forme depuis plusieurs années plusieurs apprenti.e.s.

Formations de certification ASA (AFP)	2
Apprenti.e.s ASE	8
Apprent.i.e.s ASA	3
Apprenti.e Gestionnaire en hôtellerie-intendance	2
Bachelor of Arts en Travail Social	1
CAS EC – Evaluation clinique infirmière 2023 – 2024	1
CAS HES-SO de Praticienne formatrice ou praticien formateur 2024-2025	1

Stages :

Actrice active dans l'insertion et la réinsertion professionnelle, l'HAGES a accueilli un nombre important de stagiaires, en collaboration notamment avec les hautes écoles de santé et du social ainsi qu'avec l'Office cantonal du chômage.



D'autre part et en plus de la formation des « Auxiliaires d'Accompagnement », un nombre important de personnes sont accueillies au sein des secteurs d'animation et des soins pour des stages d'observation d'une durée de 5 jours à 65 semaines.

Stages de 15 à 40 semaines en maturité spécialisée en sociale ou santé	7
Stages de 20 semaines en pré-maturité spécialisée en sociale ou en santé	8
Stages dans le cadre d'une formation en dual (ASSC VAE – ASE - ASA – ASSC – Ambulancier - Croix-Rouge – IPT - TRT)	61
Stages d'étudiant.e.s en cours de formation (HES)	6
Stages dans le cadre d'une reconversion en auxiliaires d'accompagnement, de l'OSEO et de l'OrTra	18
Stages d'observation et de découverte de 5 à 65 semaines	16
Stages dans le cadre d'un module complémentaire en santé de 40 semaines à 47 semaines	6

5.6 RESULTATS FINANCIERS

Exprimés en milliers de francs (Kf - kilos francs), le résultat financier 2024 de l'HAGES indique une perte de **Kf 243**, répartie entre un déficit de Kf 147 pour les EMS de Lancy et un déficit de Kf 96 pour l'HEPS de l'Adret.

Ce résultat défavorable est dû principalement au transfert de Kf 275, d'une part, du bénéfice réalisé auprès des soins en EMS, réattribution imposée par l'Etat suite à la sortie des EMS de la LIAF en janvier 2024.

Le résultat 2024 de l'HAGES est cependant meilleur de Kf 289 par rapport à celui réalisé en 2023, en raison essentiellement de l'évolution des revenus de +Kf 860. Cette évolution est due principalement à des changements de modalités de financement et de tarifs appliqués auprès des prestations de soins réalisées en EMS et à domicile, ainsi que d'une augmentation du volume des prestations.

Les charges d'exploitation augmentent de +Kf 203, dont +Kf 172 de charges de personnel, en raison majoritairement des mécanismes salariaux octroyés. Les autres charges d'exploitation restent stables.

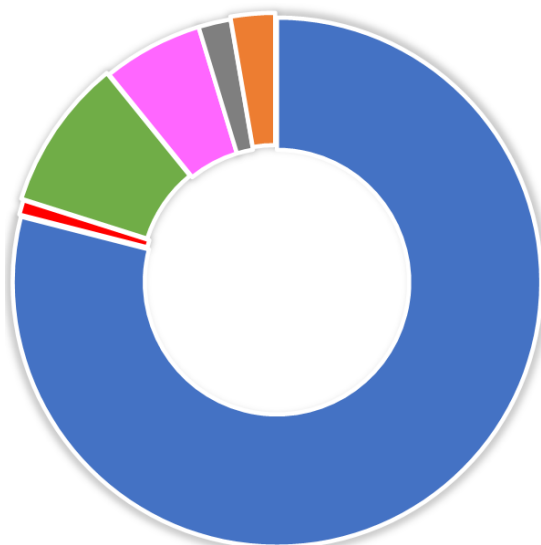
L'organe en charge de la révision des comptes de l'HAGES, pour les exercices de 2023 à 2027, est la fiduciaire **Berney Associés SA – Genève**, rue du Nant 8 - 1207 Genève.

Les détails des résultats financiers 2024 sont les suivants, exprimés en kilos francs (Kf) :

	2024	2023
Produits d'exploitation	25 918	25 058
Produits de la facturation	18 247	17 502
Subventions	6 612	6 466
Autres produits	1 059	1 090
Charges d'exploitation	-26 080	-25 856
Charges de personnel	-20 598	-20 426
Charges d'exploitation	-5 249	-5 218
Amortissements	-233	-212
Résultat d'exploitation	-162	-798
Résultat financier	95	92
Résultat hors exploitation & exceptionnel	29	-52
Attribution & utilisation fonds affectés	-203	56
Résultat de l'exercice avant répartition	-241	-702
Part du résultat à restituer à l'Etat	-2	170
Résultat net de l'exercice	-243	-532

Répartition des charges et des produits 2024

CHARGES



79%
Charges en personnel

9%
Loyers & charges
d'investissements

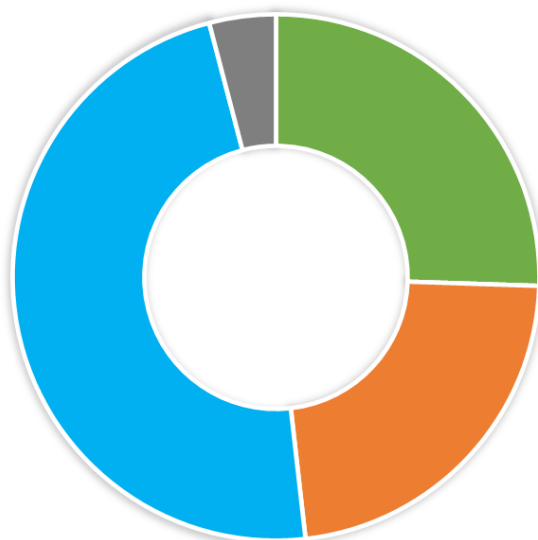
6%
Autres charges

3%
Eau & énergies

2%
Frais administratifs

1%
Amortissements

PRODUITS



48%
Pensions

25%
Subventions

23%
Prestations & taxes soins

4%
Autres produits

HAGES

Habitats &
Accompagnements
des Générations Seniors

Bienvenue
dans la
société de
longue vie

HEPS ADRET

Habitat Evolutif
Pour Seniors

EMS MOUILLES

Etablissement
Médico-Social

EMS VENDEE

Etablissement
Médico-Social

UATR ADRET

Unité d'Accueil
Temporaire de Répit

OASD ADRET

Organisme d'Aide & Soins
à Domicile